

## **1 – L'évolution des principaux postes budgétaires**

### **1.1 – Le maintien de la capacité d'autofinancement dans un contexte tendu .....3**

1.1.1 – Des équilibres financiers maîtrisés et des ratios d'épargne préservés

1.1.2 – La baisse des recettes de fonctionnement

1.1.3 – La rationalisation des dépenses de fonctionnement

### **1.2 – La mise en œuvre des projets prioritaires du mandat.....12**

1.2.1 – Une gestion dynamique des recettes d'investissement

1.2.2 – Le lancement opérationnel des projets prioritaires du mandat

### **1.3 – Un endettement en voie de maîtrise et de sécurisation.....14**

1.3.1 – La croissance très modérée de la dette propre

1.3.2 – Le suivi attentif de la dette garantie, des lignes de trésorerie, et des swaps

## **2 – La déclinaison du budget 2011 par politique**

### **2.1 – Rouen solidaire à l'écoute de ses habitants.....20**

### **2.2 – Un développement équilibré et respectueux de l'environnement.....25**

### **2.3 – Une Ville fière de son passé et forte de son attractivité.....31**

### **2.4 – Une Ville bien gérée.....34**

## **Conclusion**

## **Annexes**

Présentation des budgets annexes

Présentation par pôle et par section des dépenses et recettes du budget 2011

## Introduction

L'élaboration du budget primitif pour 2011 s'inscrit dans un contexte national particulièrement défavorable quant aux perspectives d'évolution des recettes de la Ville. Alors que les demandes de nos concitoyens et particulièrement les plus fragiles, sont croissantes, les choix gouvernementaux de politique fiscale et de réduction de services publics (éducation, santé, sécurité, logement, accompagnement vers l'emploi...) pèsent de plus en plus sur les collectivités locales. L'année 2011 va constituer un tournant des finances publiques locales avec le gel des dotations de l'Etat, les conséquences de la réforme fiscale initiée par la loi de finances 2010 et les perspectives complexes sur la mise en œuvre de la réforme institutionnelle. Face à cet environnement, le budget primitif (BP) qui voit la Ville perdre **1,36 M€** de dotations de l'Etat se construit autour de cinq objectifs financiers principaux :

- un effort de maîtrise concertée des dépenses de fonctionnement qui se stabilisent par rapport à l'année 2010 (- **0,09%** à périmètre constant).
- un autofinancement préservé au même niveau que l'an passé (**15 M€**)
- des priorités d'investissement maintenues (**52 M€**) suivant les axes définis au plan pluriannuel d'investissement (PPI).
- un endettement contenu avec un emprunt d'équilibre inférieur à **30 M€** et une poursuite de la sécurisation des emprunts souscrits et à souscrire.
- la stabilité du taux de fiscalité locale.

En dépit de ce contexte, la Ville poursuivra avec la même ambition le développement des politiques publiques sur lesquelles l'équipe municipale s'est engagée auprès des Rouennais autour de trois axes prioritaires :

- solidarité, proximité,
- développement durable, qualité de notre environnement,
- attractivité de Rouen capitale.

L'exercice 2011 sera particulièrement marqué par :

- le soutien conforté à la vie associative,
- le développement de la citoyenneté, de l'autonomie, de l'éducation à l'environnement et à la santé en faveur des jeunes,
- la consolidation de la politique de qualité d'accueil des rouennais,
- l'amplification des actions sociales à destination des rouennais les plus vulnérables et de l'accompagnement des séniors,
- les actions en faveur du développement durable, notamment en matière de maîtrise des énergies,
- la mise en œuvre de projets d'urbanisme structurants dont l'axe Seine et le grand projet de Ville,
- le renforcement de l'entretien des espaces publics,
- le développement de l'attractivité du centre-ville,
- la politique culturelle en faveur de tous les quartiers,
- la consolidation de la place de l'art contemporain dans la Ville,
- la concrétisation de projets symboliques majeurs : deux crèches, une école, une résidence de personnes âgées neuve.

# 1 - L'évolution des principaux postes budgétaires

## 1.1 – Le maintien de la capacité d'autofinancement dans un contexte tendu

Le tableau suivant présente l'évolution des grandes masses budgétaires :

Version M14 après 1er janvier 2006	B.P. 2009	Evolution BP08/BP09	B.P. 2010	Evolution BP09/BP10	B.P. 2011	Evolution BP10/BP11	Evolution Proformat
Evolution des <b>dépenses</b> réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement)	146 550	+ 1,10%	154 353	+ 5,32%	151 023	- 2,16%	- 0,09%
Evolution des <b>recettes</b> réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	156 200	+ 1,11%	169 469	+ 8,50%	166 052	- 2,02%	- 0,19 %
Epargne de gestion	+ 20 996	+ 8,93%	+ 26 526	+ 26,34%	+ 22 740	- 14,27%	
Epargne brute	+ 9 650	+ 1,33%	+ 15 116	+ 56,65%	+ 15 029	- 0,54%	
Epargne nette	- 5 952	+ 0,40%	- 384	+ 93,56%	- 697	- 81,51%	

L'évolution pro -format consiste à re-traiter les dépenses et les recettes des budgets 2010 et 2011 en neutralisant l'impact budgétaire des événements de nature conjoncturelle propres à 2010 ayant par les masses considérées un effet volume faussant les comparaisons de budget à budget.

Ainsi en retraitant les dépenses exceptionnelles de « Normandie Impressionniste » (3 187 K€ en dépenses et 3 090 K€ en recettes de BP à BP), le budget de fonctionnement affiche une quasi stabilité en dépenses (- 0,09 %) et en recettes (- 0,19 %), signe d'une forte volonté de préserver la capacité d'autofinancement de la collectivité (15 M€ encore affichés au budget 2011).

### 1.1.1 - Des équilibres financiers maîtrisés et les ratios d'épargne préservés

#### Les équilibres financiers maîtrisés

En terme de mouvements budgétaires (écritures réelles et écritures d'ordre établies conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14), le budget principal de la Ville de Rouen pour l'année 2011 se présente ainsi :

- stabilité des taux d'imposition,
- maîtrise des dépenses de fonctionnement alors même que les dotations de l'Etat connaissent une baisse substantielle,
- préservation de la capacité d'autofinancement de la collectivité au même niveau que l'an passé,
- niveau d'investissement important en 2011 du fait de la concrétisation de nombreux projets inscrits au PPI 2010-2014,
- solidarité financière des collectivités partenaires vis-à-vis de la ville centre.

<b>Mouvements réels</b>	
Dépenses réelles de fonctionnement	151 022 945
Dépenses réelles d'investissement (hors mouvements neutres)	68 400 566
<b>TOTAL</b>	<b>219 423 511</b>
Recettes réelles de fonctionnement	166 052 298
Recettes réelles d'investissement (hors mouvements neutres)	53 371 213
<b>TOTAL</b>	<b>219 423 511</b>
<b>Mouvements d'ordre</b>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	15 538 550
Dépenses d'ordre d'investissement	4 509 197
<b>TOTAL</b>	<b>20 047 747</b>
Recettes d'ordre de fonctionnement	509 197
Recettes d'ordre d'investissement	19 538 550
<b>TOTAL</b>	<b>20 047 747</b>
<b>Mouvements neutres</b>	
Dépenses d'investissement OCLT	17 752 018
Recettes d'investissement OCLT	17 752 018

### Les ratios d'épargne préservés

Les différents niveaux d'épargne permettent d'appréhender l'évolution prévisionnelle de la situation financière de la Ville. Ils sont présentés en flux réels et ne tiennent pas compte des écritures techniques d'ordre qui n'influencent pas l'équilibre global du budget.

L'épargne brute constitue un des soldes intermédiaires de gestion significatif car il permet de mesurer l'écart entre l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et les recettes réelles de fonctionnement (hors fonds de concours versés et ressources d'investissement).

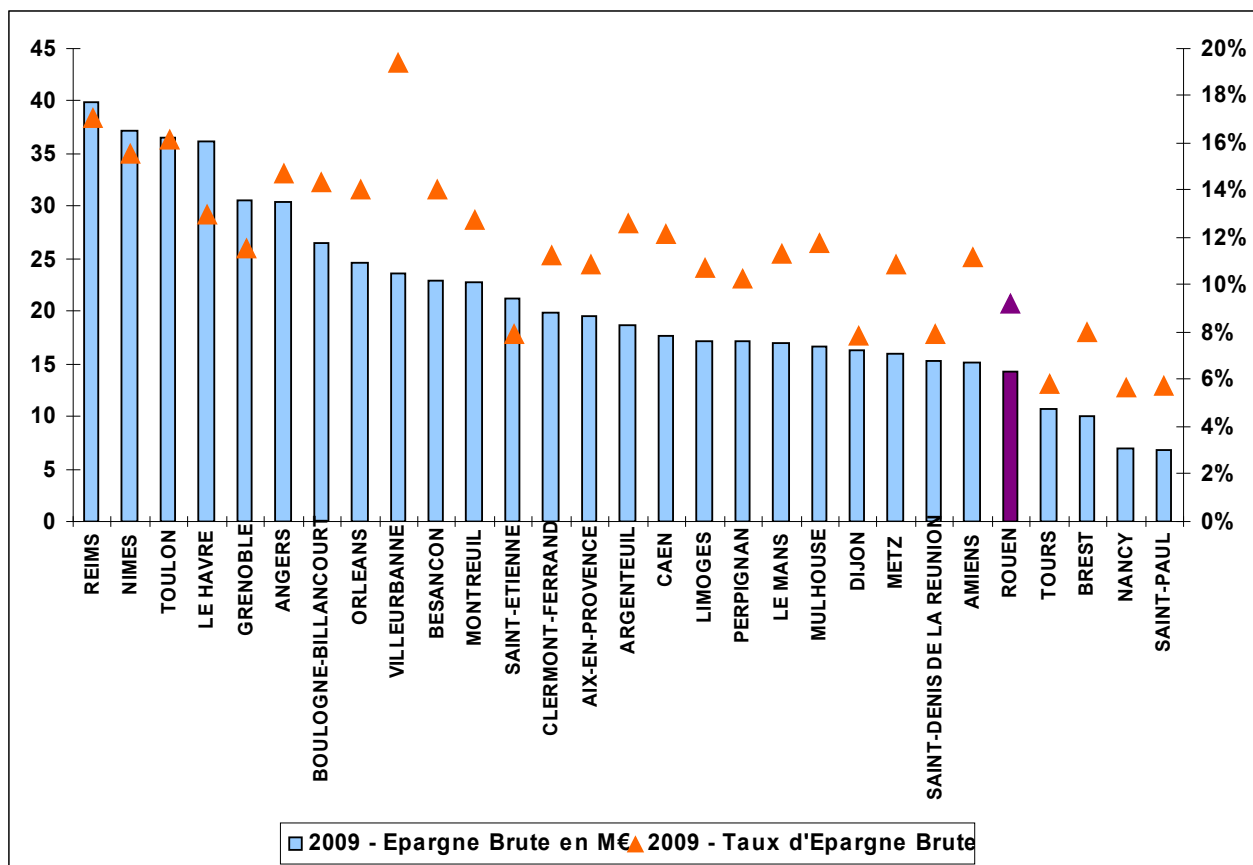
Ce solde de **15,03 M€** est stable par rapport au budget 2010 (**- 0,54%**).

Cette stabilité signifie que la ressource fiscale supplémentaire générée par l'augmentation des taux en 2010 est préservée en 2011 en vue d'être affectée intégralement à l'investissement.

En ce qui concerne l'autre solde intermédiaire de gestion significatif qu'est l'épargne nette, celui-ci suit le même mouvement que l'épargne brute.

L'épargne nette qui est la résultante de l'épargne brute diminuée du remboursement de l'annuité en capital de la dette demeure négative (**- 697 000 €**). Son niveau se situe dans la même tendance qu'en 2010 (**- 383 000 €**), c'est-à-dire en nette amélioration par rapport aux ratios constatés sur la période 2006-2009 (**- 5,8 M€** en moyenne).

La part des emprunts dans le financement des investissements s'élève à **59,07 %**.



Taux d'Epargne Brute : Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement  
 Source : Association des Maires des Grandes Villes de France (Villes 100 000 – 200 000 hab)

Ce graphique permet de situer l'effort de Rouen en terme d'épargne brute par rapport à des villes comparables. L'effort fiscal réalisé en 2010 a permis à notre collectivité de revenir à un niveau moyen de taux d'épargne brute (15 M€), d'où la vigilance qui guide aujourd'hui la municipalité pour ne pas détériorer la capacité d'autofinancement par une maîtrise insuffisante de nos dépenses.

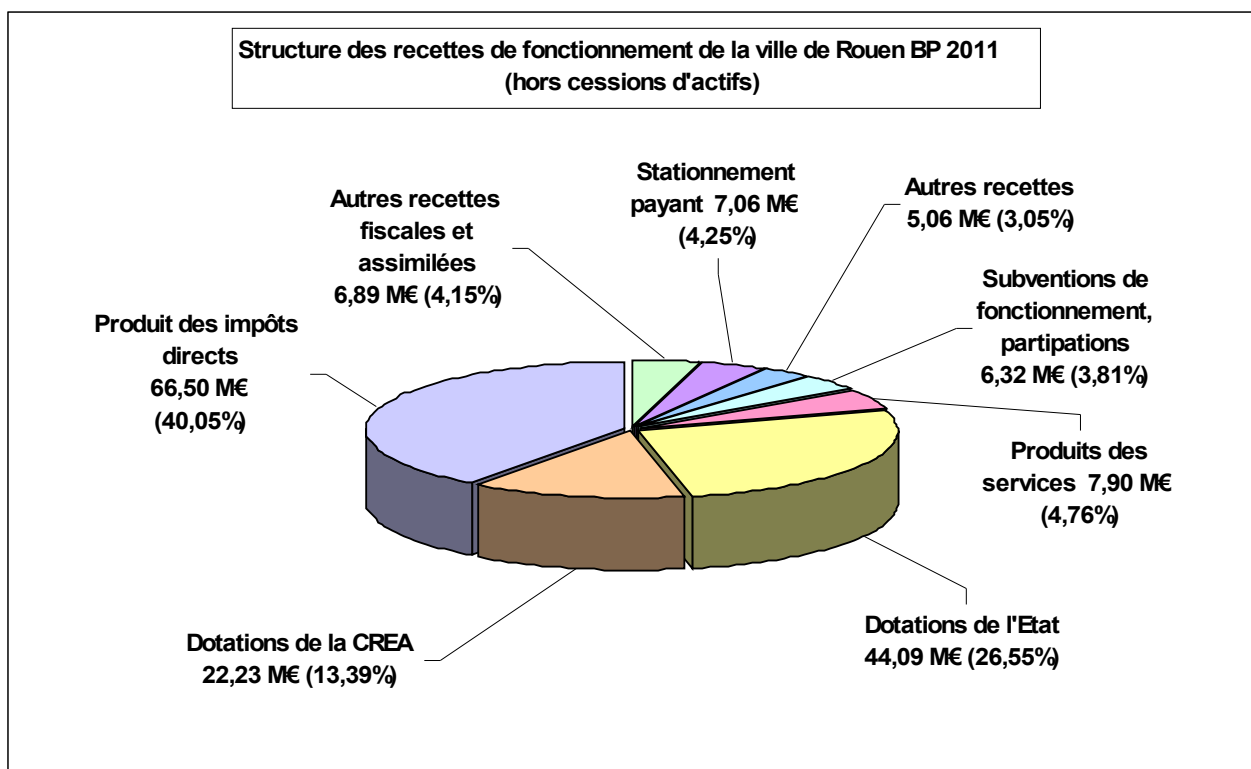
### 1.1.2 – La baisse des recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement passent de **169,50 M€** en 2010 à **166,05 M€** en 2011, soit **- 3,42 M€ (- 2,02 %)**. A périmètre constant, y compris les effets volumes des swaps (cf point 1.3.2), et une fois retraité « Normandie Impressionniste », les recettes baissent de **- 0,19%** soit en valeur **- 327 K€**. Cette évolution négative résulte de la baisse des dotations de l'Etat.

Les recettes réelles de fonctionnement ont été évaluées :

- en fonction des informations issues de la loi de finances pour ce qui concerne notamment les dotations versées par l'Etat et le taux d'actualisation des bases d'imposition des impôts locaux,
- en fonction des montants notifiés en 2010 pour les dotations versées par la Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeulf-Austreberthe (CREA),
- en fonction des évolutions constatées au cours de l'exécution du budget précédent.

Les recettes prévisionnelles inscrites ont été évaluées dans le respect du principe de prudence comptable, les décisions modificatives viendront ajuster le cas échéant les inscriptions prévues au budget 2011.



### 1.1.2.1 – La nette diminution des dotations de l'Etat

La prévision de ressources provenant des dotations de l'Etat connaît une diminution substantielle par rapport à la prévision de l'an dernier (**45,45 M€**) pour atteindre **44,09 M€** en 2011 soit - **3%**, ce qui représente en valeur une perte d'**1,36 M€**. Ramenée en point de taux d'imposition, cette baisse équivaut à une perte de **2%** du taux d'imposition, ce qui est considérable. Elle se focalise principalement sur la dotation forfaitaire et les allocations compensatrices.

#### Les dotations de fonctionnement

- **La dotation forfaitaire : 37,84 M€**

La prévision budgétaire a pris en compte une évolution de **- 2,73 %** par rapport à l'inscription de 2010 qui s'élevait à **38,90 M€**. Cette diminution s'explique par la perspective de la stabilisation en valeur des dotations de l'Etat sur 2011-2013. En effet, le montant affecté à la Dotation globale de fonctionnement (DGF) étant gelé, une nouvelle diminution du complément de garantie de la DGF communale est prévue afin de dégager les moyens nécessaires au financement de la croissance démographique, du développement de l'intercommunalité et de la péréquation désormais très ciblée.

Déjà en cours d'année 2010, la décision modificative (DM) 1 a rectifié d'environ **500 000 €** la prévision budgétaire inscrite au budget 2010. Il convient à ce titre de prévoir dès à présent une baisse régulière de cette dotation dans les années à venir, compte tenu du risque de forte diminution (entre 0 et - 6% prévus dans la loi de finances 2011) du complément de garantie, qui représente à lui seul près de **24 M€** de la dotation forfaitaire.

- **La dotation de solidarité urbaine : 2,38 M€**

La dotation de solidarité urbaine (DSU) et de cohésion sociale constitue l'une des trois dotations de péréquation réservée par l'Etat aux communes avec des quartiers en difficultés. Elle bénéficie à ce titre spécifiquement aux villes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées. Cette dotation connaît, pour le moment, une certaine stabilité grâce à la mobilisation déployée par les élus ces dernières années. Néanmoins, la baisse globale des concours de l'Etat aux collectivités incite à la prudence quant à son évolution dans les prochaines années. La réforme de la DSU, annoncée depuis 2008, est à nouveau reportée.

- **La dotation générale de décentralisation : 1,10 M€**

Cette dotation de l'Etat est versée au titre de l'hygiène public pour un montant estimé pour 2011 à **1,10 M€ (1,04 M€ en 2010)**.

### **Les allocations compensatrices**

Il s'agit de compensations versées par l'Etat aux collectivités territoriales suite à des exonérations ou à des dégrèvements décidés sur la taxe d'habitation (TH) et sur la taxe foncière. Certaines allocations compensatrices afférentes à la taxe professionnelle (TP) sont toujours perçues par la Ville de Rouen ; elles sont limitées à la réduction imposable des salaires et à l'abattement général de 16 % des bases de taxe professionnelle décidé en 1988. Il s'agit d'une estimation prudente au regard des modifications actuelles liées à la réforme de la TP.

Les allocations compensatrices relatives à la taxe d'habitation et à la taxe foncière représentent **2,04 M€** et celles relatives à la taxe professionnelle s'élèvent à **0,72 M€** pour un montant total de **2,76 M€**.

Ces compensations connaissent une diminution marquée (- **10,2 %** par rapport à 2010) car celles-ci serviront en 2011 de variable d'ajustement pour le bouclage de l'enveloppe normée, comme cela est le cas depuis plusieurs années.

#### **1.1.2.2 – La stabilité des dotations de la CREA**

Il est proposé d'inscrire les montants dont les services ont connaissance au titre de l'attribution de compensation soit **21,07 M€** et d'estimer la dotation de solidarité versée par la CREA à **1,1 M€**, soit au total **22,23 M€**.

L'attribution de compensation a permis d'assurer à la Ville au moment de la création de la communauté d'agglomération des ressources équivalentes à celles dont elle bénéficiait compte tenu des charges transférées et de la reprise de la fiscalité de l'ancien district. Elle a été calculée en fonction du produit de la taxe professionnelle perçu par la ville de Rouen en 1999.

De plus, la Communauté d'Agglomération Rouennaise versait à la Ville une dotation de solidarité communautaire dont l'évolution est liée à de nombreux critères qui reposent à la fois sur des aspects sociaux et économiques.

La transformation de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise en Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA) au 1<sup>er</sup> janvier 2010 a largement bénéficié à la ville de Rouen. Dans un contexte budgétaire contraint et incertain du fait de la réforme de la taxe professionnelle, elle a permis d'améliorer le niveau de la dotation de solidarité communautaire revenant à la Ville tout en favorisant les échanges avec la ville centre.

Il convient en outre de préciser que le passage à la CREA a modifié la répartition des dotations. La dotation de solidarité communautaire de 2009 a été intégrée à l'attribution de compensation qui passe ainsi de **17,56 M€** à **21,07 M€**. La prévision pour la nouvelle dotation de solidarité communautaire provenant de la revalorisation des dotations de l'Etat à la CREA s'élève à environ **1,1 M€** pour 2011.

Au total, les dotations de la CREA resteraient au même niveau que l'an passé.

### 1.1.2.3 – L'évolution du produit fiscal porté par le dynamisme de la Ville

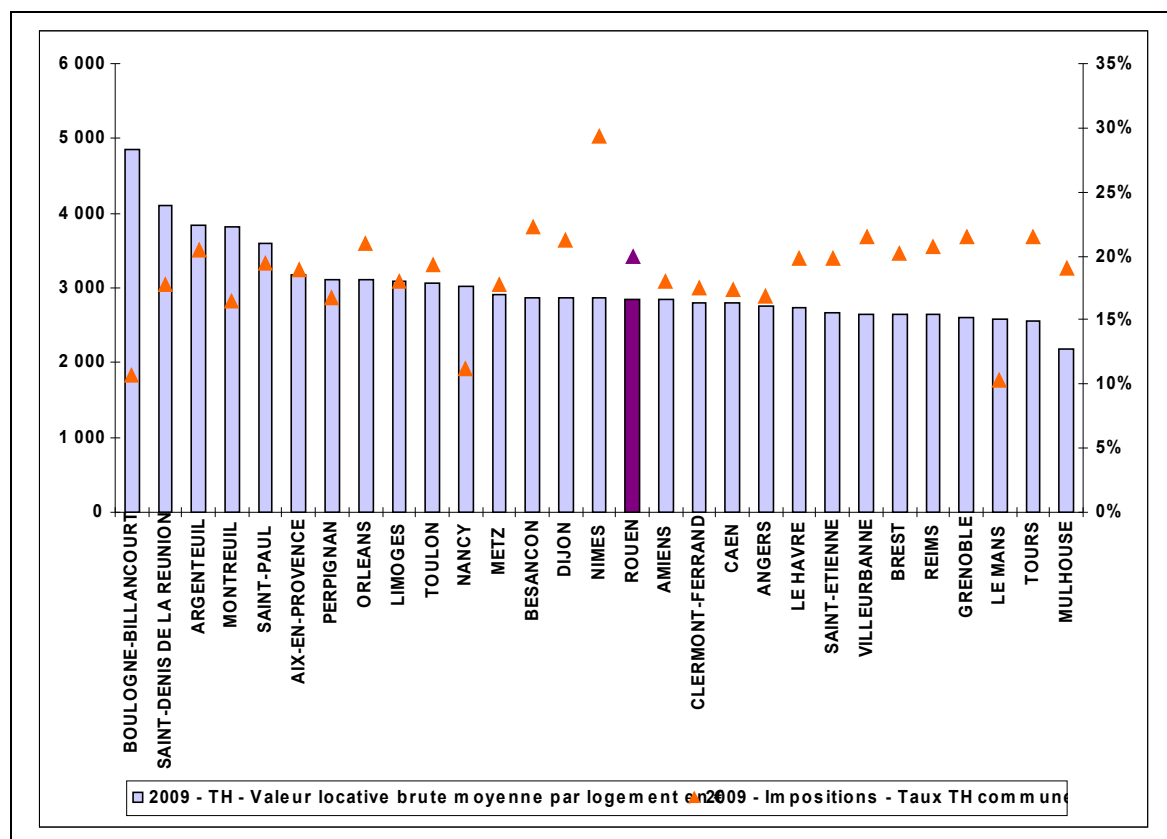
Il est proposé la somme de **66,50 M€** et d'établir un projet de budget primitif 2011 sur une hypothèse d'évolution des bases brutes de taxes ménages (évolution physique) de **+ 2,10%** pour la taxe d'habitation, **+ 0,8%** pour le foncier bâti et de **0%** pour le foncier non bâti au titre de leur croissance.

Le taux d'actualisation des bases d'imposition des impôts locaux pour 2011 devrait être fixé à 2% par le Parlement soit à un niveau supérieur à l'année dernière, compte tenu des prévisions d'inflation pour 2011.

Les taux d'imposition resteront identiques à ceux de 2010.

	Moyenne de l'ensemble des Villes en T. P.U. (2010) *	Taux d'imposition 2010 Ville de ROUEN
<b>Taxe d'habitation</b>	20,93%	21,59%
<b>Foncier bâti</b>	23,61%	22,69%
<b>Foncier non bâti</b>	44,32%	27,09%

Source : Association des Maires de Grandes Villes de France (villes en T.P.U. ou mixte)



Source : Association des Maires des Grandes Villes de France (Villes 100 000 – 200 000 hab))



#### **1.1.2.4 – L'amélioration des autres recettes fiscales**

Ce poste (**6,89 M€**) comprend principalement la recette liée à la taxe locale sur l'électricité pour un montant de **2 M€** comme en 2010 et la taxe additionnelle aux droits de mutation dont l'inscription est revue à la hausse (**3,85 M€**) par rapport à 2010 (**3,6 M€**), afin de se réajuster par rapport aux recettes réellement perçues l'an dernier qui devraient se situer autour de **4 M€** compte tenu de la reprise progressive du marché immobilier. Il s'agit donc d'une inscription prudente.

Le montant des recettes de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), instaurée en 2009, pourrait s'élever en 2011 à **300 000 €**, selon une estimation raisonnable du fait de la difficulté à appréhender l'ensemble des redevables assujettis. En cas de recettes supplémentaires, les ajustements seront opérés en décision modificative.

#### **1.1.2.5 – Une légère évolution du périmètre du stationnement**

Ce poste (**7,06 M€**) comprend principalement les recettes :

- des parkings (Grand'Mare, Emmurées, Vieux-Marché, Hôtel de Ville et Haute-Vieille-Tour) pour un montant de **3,73 M€**, 2011 étant une année de reprise en régie du parking de l'Hôtel de Ville,
- Park en Ciel pour un montant de **0,5 M€**,
- les droits de voirie et de stationnement pour un montant de **0,83 M€**,
- la collecte des horodateurs pour **2 M€**. L'augmentation par rapport à 2010 (**1,9 M€**) résulte de la remise en état progressive du parc des horodateurs qui devrait diminuer le taux d'indisponibilité des machines.

#### **1.1.2.6 – L'accroissement des subventions et participations des partenaires de la Ville**

Ce poste s'élève à **6,32 M€**. Il s'agit principalement des recettes provenant des différents partenaires : Etat, collectivités territoriales, établissements publics et mécénat. Pour le fonctionnement du conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rouen, l'Etat et le Département de Seine-Maritime subventionnent la Ville pour un montant de **0,52 M€**. Le Département participe aussi au fonctionnement du muséum pour **0,70 M€**. Comme les années passées, la caisse d'allocations familiales (CAF) apporte son soutien à la politique familiale développée par la Ville pour environ **2,6 M€**. Enfin, le budget 2011 intègre, pour la première fois, une participation de **0,50 M€** de la CREA au titre du fonctionnement du musée des Beaux-Arts.

#### **1.1.2.7 - Les produits des services à la population stables**

Ces recettes (**7,90 M€**) comprennent la participation des familles à la restauration collective (**1,83 M€**), aux crèches (**1,18 M€**), la participation des élèves fréquentant le conservatoire, l'école régionale des beaux-arts (ERBA) pour un montant global de **0,35 M€**, mais aussi pour toutes les activités sportives, culturelles, festives proposées tout au long de l'année.

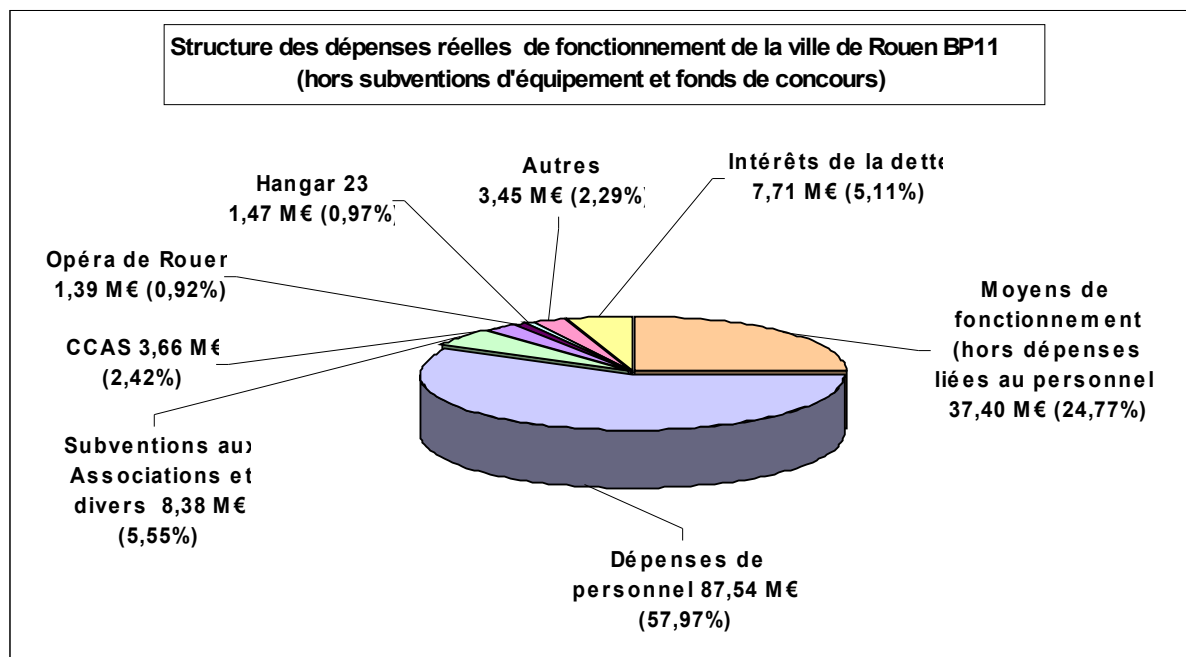
#### **1.1.2.8 - Les autres recettes sans changement**

Ce poste (**5,06 M€**) comprend, entre autres, les recettes provenant des locations immobilières pour un montant de **1,19 M€**, les remboursements des frais de personnel pour un montant de **0,71 M€** et enfin, les produits financiers relatifs aux swaps (cf point 1.3.2).

### 1.1.3 – La rationalisation des dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont marquées par une diminution de - **3,33 M€** : **154,35 M€** en 2010 à **151,02 M€** en 2011 (- **2,16%**).

Hors Normandie Impressionniste, elles passent de **151,17 M€** en 2010 à **151 M€** en 2011. A périmètre équivalent, y compris les effets volumes des swaps (cf point 1.3.2), il en résulte une quasi stabilité de l'évolution des dépenses alors même que le budget intègre la hausse des tarifs de l'énergie et les conséquences d'une inflation prévisionnelle autour de 2%.



\* total des charges salariales chapitres 011 et 012 (traitement, charges, tickets restaurant) et autres charges de personnel (frais de formation, frais de mission, mutuelle, contrat de prévoyance sociale, COSC et autres charges obligatoires de personnel)

#### 1.1.3.1 – La croissance encadrée des dépenses de personnel (chapitre 012)

Il s'agit du principal poste budgétaire (**86,54 M€**) puisqu'il représente **57,31%** du total des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce poste comprend toutes les charges de personnel (chapitre 012 dans la nomenclature comptable M14) à savoir les traitements, les primes, les charges patronales, les titres repas, ... Les dépenses de personnel au sens strict augmentent de **2,39%** par rapport au budget 2010.

Ces dépenses étant très importantes en volume, il est indispensable d'en maîtriser l'évolution, considérant par ailleurs l'augmentation quasi-mécanique due au glissement vieillesse technicité (évolution normale de la carrière d'un agent municipal : avancement d'échelon, de carrière, ...).

Pour 2011, les variations des principaux paramètres d'évolution sont :

#### - Valeur du point d'indice

La construction pour 2011 se basant sur un possible gel de ce paramètre, ne prend pas en compte d'augmentation, mais intègre par ailleurs l'effet report de la hausse de 2010 de la valeur du point d'indice qui est évalué à hauteur de **387 177 €**.

### - Le glissement vieillesse technicité (GVT)

Cet indice annuel moyen des collectivités territoriales est estimé entre 0,7% et 1,2%. Pour la Ville de Rouen, celui-ci est arrêté pour l'année 2011 à 0,7% de la masse salariale, soit **564 633 €**.

### - Hausse du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)

A compter de 2010, une seule revalorisation annuelle du SMIC est intervenue au 1<sup>er</sup> janvier de + 2%. Pour 2011, cette augmentation est estimée à **50 000 €**.

#### 1.1.3.2 – Les moyens de fonctionnement préservés (chapitre 011 et hors personnel)

Les crédits inscrits au titre des moyens de fonctionnement passent de **38,96M€** en 2010 (en incluant les **2,77 M€** liés à la manifestation Normandie Impressionniste) à **37,40 M€** en 2011. Au budget 2011, ce poste intègre les dépenses du parking de l'Hôtel de Ville dont la gestion est désormais assurée par la Ville pour **0,58 M€**, ainsi que les dépenses liées à un marché d'insertion pour **0,15 M€**.

Après retraitement et à périmètre équivalent, les moyens de fonctionnement hors personnel évoluent de **0,94 M€**, soit une augmentation de **2,63%**.

Les crédits comprennent le fonctionnement général de la Ville (administration générale, dépenses d'énergie et de fluide, prestations de services publics et autres dépenses) et les moyens d'intervention des services municipaux.

#### 1.1.3.3 – Une participation au budget annexe Hangar 23 identique à 2010

Elle se monte à **1,44 M€** (hors taxe). Au montant de cette participation, il s'ajoute la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de **2,1%**, soit **1,47 M€ TTC**. Cette inscription augmente par rapport au budget 2010 (**1,39 M€ TTC**) car elle intègre l'ensemble du besoin annuel de fonctionnement de cette structure dont une partie est habituellement arrêtée en décision modificative. Au total, le montant de la participation au budget annexe Hangar 23 est donc stable.

#### 1.1.3.4 – Le maintien des subventions aux associations et au CCAS

Le poste subventions aux associations reste stable par rapport à l'inscription au budget 2010, soit un montant de **8,38 M€**. Cependant, il s'agit d'un effet d'optique car le montant inscrit au budget 2010 comprenait une subvention de 200 000 € au profit de l'association Normandie Impressionniste. A périmètre constant, le montant des subventions prévues augmentera de **2,44%**.

La subvention au centre communal d'action sociale (CCAS) est également reconduite pour un montant équivalent (**3,66 M€**) à celui inscrit au budget 2010. Cependant, la démarche active de mutualisation des services supports du CCAS et de la Ville permettra par des économies de moyens d'améliorer les ressources du CCAS consacrées aux programmes sociaux.

**En conclusion, avec un budget de fonctionnement qui, à périmètre constant, est quasi équivalent à celui affiché en 2010, c'est un réel effort demandé à chaque service pour rester dans une enveloppe contrainte tout en prenant en compte les évolutions tarifaires de l'énergie et l'impact de l'inflation.**

## **1.2 – La mise en œuvre des projets prioritaires du mandat**

### **1.2.1 – Une gestion dynamique des recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement attendues s'élèvent (hors emprunt) à **23,30 M€**.

#### **1.2.1.1 – La stabilité des ressources d'investissement (hors subventions et cessions d'actifs)**

Les ressources propres d'investissement sont estimées à **4,22 M€** en 2011 pour un montant évalué à **8,22 M€** en 2010.

Ce différentiel s'explique par l'inscription exceptionnelle en 2010 d'une recette de **7,5 M€** au titre du fonds de compensation à la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), incluant **3,5 M€** pour le pôle culturel Grammont, dont l'inscription a été rectifiée lors de la seconde décision modificative en 2010 à la suite du transfert au Département du droit à récupération de la TVA dans le cadre de la Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) d'une partie du bâtiment. Les autres postes (**0,72 M€**) restent stables.

#### **1.2.1.2 – Des subventions d'investissement élevées**

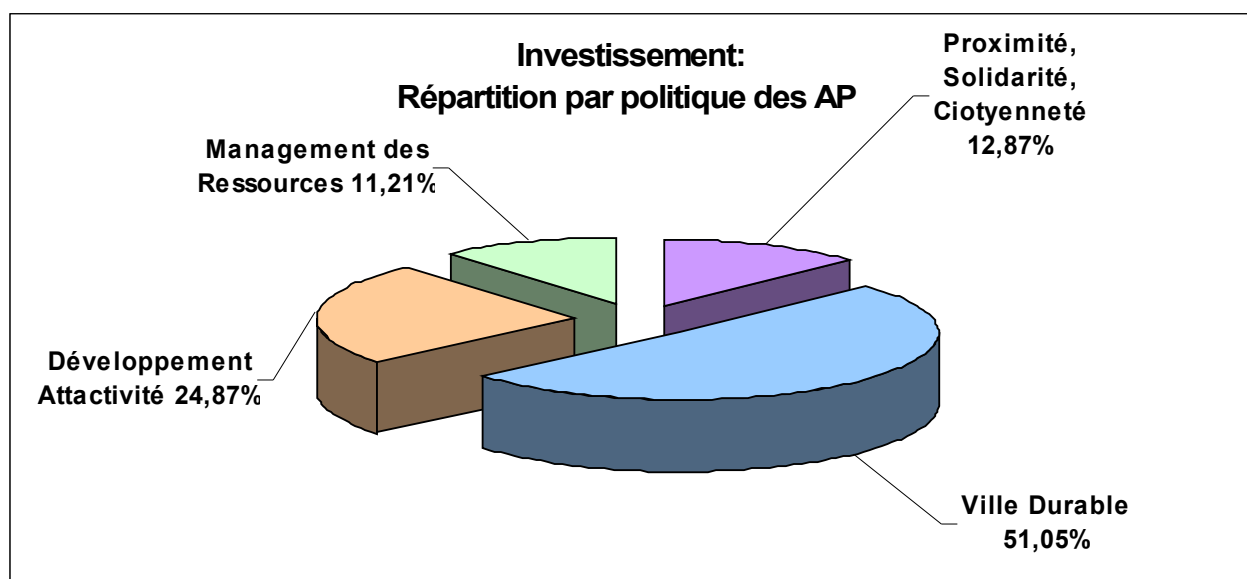
Des cofinancements toujours importants sont inscrits au budget à hauteur de **15,15 M€**. Parmi les subventions les plus notables qui seront versées par les partenaires de la Ville, on peut citer les opérations suivantes : équipements de la rue des Murs-Saint-Yon (**3 M€** de la Région, du Département et de la CREA), rénovation du quartier des Sapins (**1,5 M€**), Hangar 9 (**1,1 M€**) et le programme de création de crèches (**750 000 €**).

Des cofinancements (Etat, Région, Département, CREA) interviendront également dans le cadre du lancement et de la poursuite des projets inscrits au Contrat d'Agglomération 2007/2013 (Conservatoire, Hangar 9, quais bas rive gauche), dans l'avenant n°2 à la convention agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC).

#### **1.2.1.3 – Des cessions de foncier actives**

Ces cessions s'élèveront à la somme de **3,6 M€** et comprendront principalement la vente sur le site de Pélissier du lot Saint-Julien à Cirmad pour un montant de **0,88 M€** et du lot square à la Matmut pour **0,80 M€**. Elles incluent également la vente du 22 rue Malherbe à Icade pour **0,96 M€**, de la parcelle Baratte pour **0,80 M€** ainsi que des opérations de cessions diverses.

## 1.2.2 – Le lancement opérationnel des projets du mandat



### Les principales évolutions du PPI 2010-2014

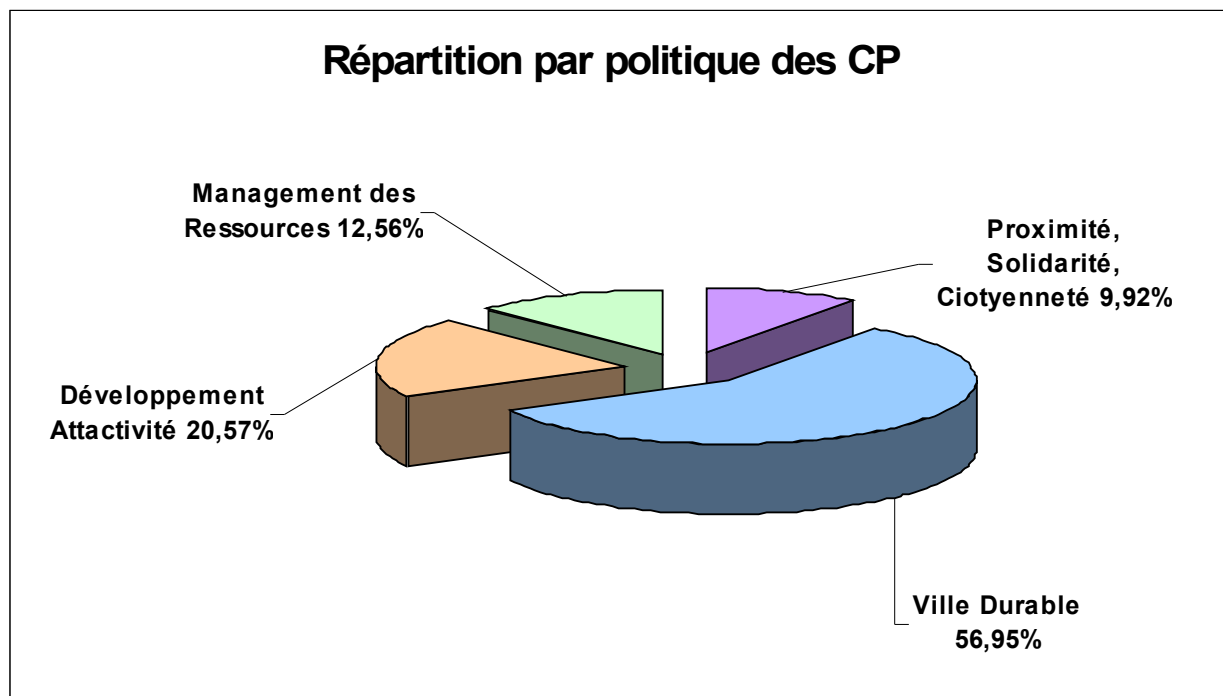
Lors du budget 2010, le montant du PPI 2010-2014 a été arrêté à **221 071 832 €** de dépenses pour un montant de subventions de **28 320 625 €** soit une charge nette de **192 751 207 €**. Au budget 2011, le PPI 2010-2014 est réajusté à **258 365 119 €** pour un montant attendu de subventions de **61 222 062 €** soit un solde à financer sur la période de **197 143 057 €**. Cette évolution représente une augmentation de la charge nette de **4 391 850 € (+ 2,28%)**.

Les variations les plus importantes par rapport au BP 2010 se concentrent sur les opérations suivantes :

Typologie des dépenses	Direction instructeur	Libellé programme	DEPENSES (AP)			RECETTES (AP)		
			BP 2010	BP 2011	variation Dép.	BP 2010	BP 2011	variation Rec.
Dépenses d'équipement récurrentes	Dir. Systèmes de l'information	Schéma directeur infrastructure bureautique	1 196 360	2 236 500	1 040 140	-	-	-
Dépenses d'équipement Gds Projets (Contrats d'Agglo)	Dir. Aménagement Urbain	Quais bas, Rive Gauche	6 000 000	18 000 000	12 000 000	2 500 000	12 900 000	10 400 000
Dépenses d'équipement Gds Projets (Hors contrats d'Agglo)	Dir. Vie Sportive	Construction d'équipements sportifs	4 000 000	15 750 000	11 750 000	187 500	10 200 000	10 012 500
Dépenses d'équipement Gds Projets (Hors contrats d'Agglo)	Dir. du Temps de l'Enfant	Programme de création de crèches	5 500 000	8 400 000	2 900 000	2 577 593	4 111 705	1 534 112
Dépenses d'équipement Gds Projets (Hors contrats d'Agglo)	Dir. Systèmes de l'information	Schéma directeur informatique projets	1 184 894	2 949 694	1 764 800	-	-	-
Dépenses d'équipement Gds Projets (Hors contrats d'Agglo)	Dir. Developp. Durable	Economies d'énergie	2 250 000	3 450 000	1 200 000	-	-	-
Dépenses d'équipement Gds Projets Ecoles (Hors contrats d'Agglo)	Dir. Temps de l'enfant	Créations d'écoles	5 000 000	8 000 000	3 000 000	-	300 000	300 000

La masse des crédits de paiement prévisibles pour 2011 s'élèvera à **52,17 M€** par rapport à **68,55 M€** l'an passé. Il convient de rappeler qu'au budget 2010, le chiffre était augmenté des effets reports (**7,7 M€**) et de la fin du programme du pôle culturel Grammont (**15,2 M€**).

La répartition des crédits de paiement au budget 2011 préfigure l'essentiel des projets futurs. Le détail par programme est présenté en deuxième partie du document.



Parmi les crédits de paiement dont les montants sont les plus importants, il convient de noter les **6,7 M€** destinés aux conventions publiques d'aménagement (CPA), **4,7 M€** pour les loyers du contrat de partenariat public-privé, **2,68 M€** pour le plan patrimoine historique, **2,45 M€** pour les acquisitions foncières et immobilières via l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), **1,64 M€** pour la sécurité maintenance des bâtiments municipaux dont **0,44 M€** spécifiquement affectés aux économies d'énergie, **1,97 M€** pour la rénovation du quartier des Sapins, **1 M€** pour le hangar 9, **0,90 M€** pour l'amélioration des espaces piétonniers, **1,03 M€** pour la poursuite de l'amélioration de la mécanisation de l'entretien des espaces publics, **1,14 M€** dans le cadre du soutien à Rouen-Habitat, **1 M€** pour l'aménagement de parcs et jardins, **1,08 M€** pour le FISAC centre-ville, **0,9 M€** pour la création de crèches, **1,12 M€** pour la rénovation du Conservatoire, **0,90 M€** pour la rénovation des bibliothèques de quartier, **0,60 M€** pour le parc naturel urbain Repainville.

La liste exhaustive des crédits par programme se trouve en annexe du présent document.

### **1.3 – Un endettement en voie de maîtrise et de sécurisation**

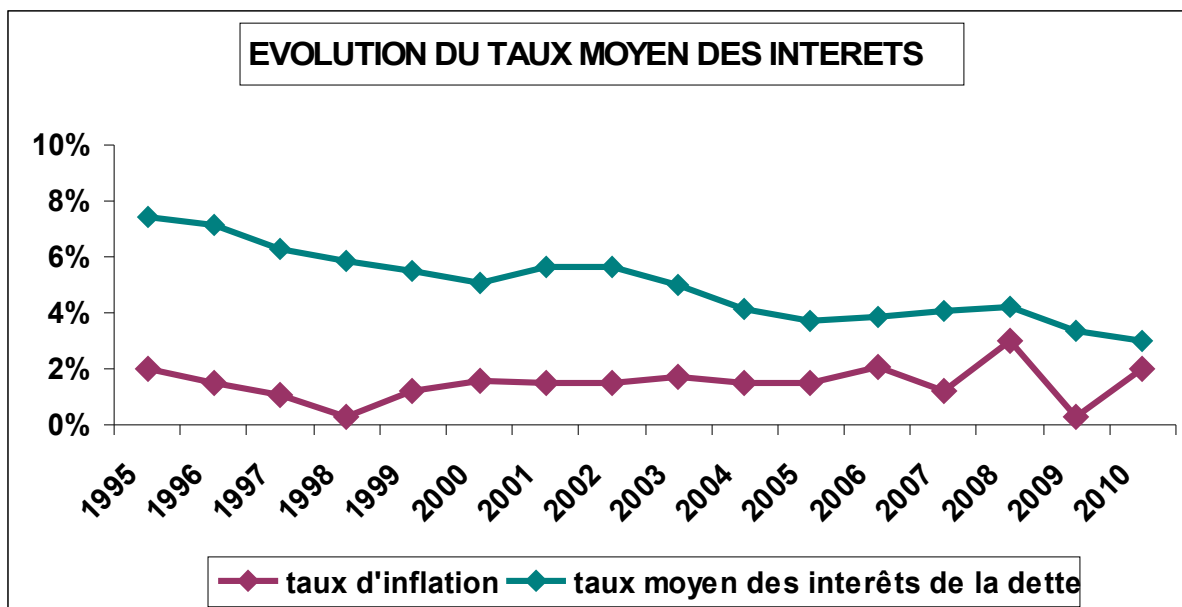
#### **1.3.1 – La croissance très modérée de la dette propre**

L'encours de dette, compte tenu de l'amortissement du capital et du recours à l'emprunt maximal autorisé par le Conseil Municipal au terme des décisions modificatives, est proche de **174 M€** en janvier 2011.

Au regard de l'encours du 1<sup>er</sup> janvier 2010 qui s'élevait à **171,82 M€**, le stock de dette a donc augmenté de **1,2%** soit moins de 20 € par Rouennais au 31 décembre 2010.

Au-delà de la variation maîtrisée de l'encours, la Ville s'efforce par tous moyens de ne souscrire que des emprunts nouveaux non risqués et de purger de l'encours existant les produits les plus nocifs.

Le taux moyen de l'encours de la Ville de Rouen est de **3%** en ce début d'année, hors prise en compte des swaps et des emprunts restant à souscrire, alors que ce taux atteignait **3.35%** en janvier 2010.



La faiblesse des taux variables explique partiellement cette évolution favorable. En effet, l'euribor, principal index utilisé, suit depuis la deuxième moitié de l'exercice 2010, une tendance haussière. L'euribor 3 mois s'élevait ainsi à **0,64%** en avril 2010 ; il a dépassé les **1%** en novembre de la même année. Cette variation aurait logiquement dû faire croître le taux moyen.

Cette évolution favorable du coût de notre dette est donc à mettre au crédit des actions menées au cours de l'exercice.

### La souscription d'emprunts nouveaux sûrs et peu coûteux

Dans la continuité de la démarche entreprise depuis fin 2008, la Ville s'attache à ne recourir qu'à des financements nouveaux à taux fixe purs ou en variable simple, peu risqués selon les critères de la charte Gissler.

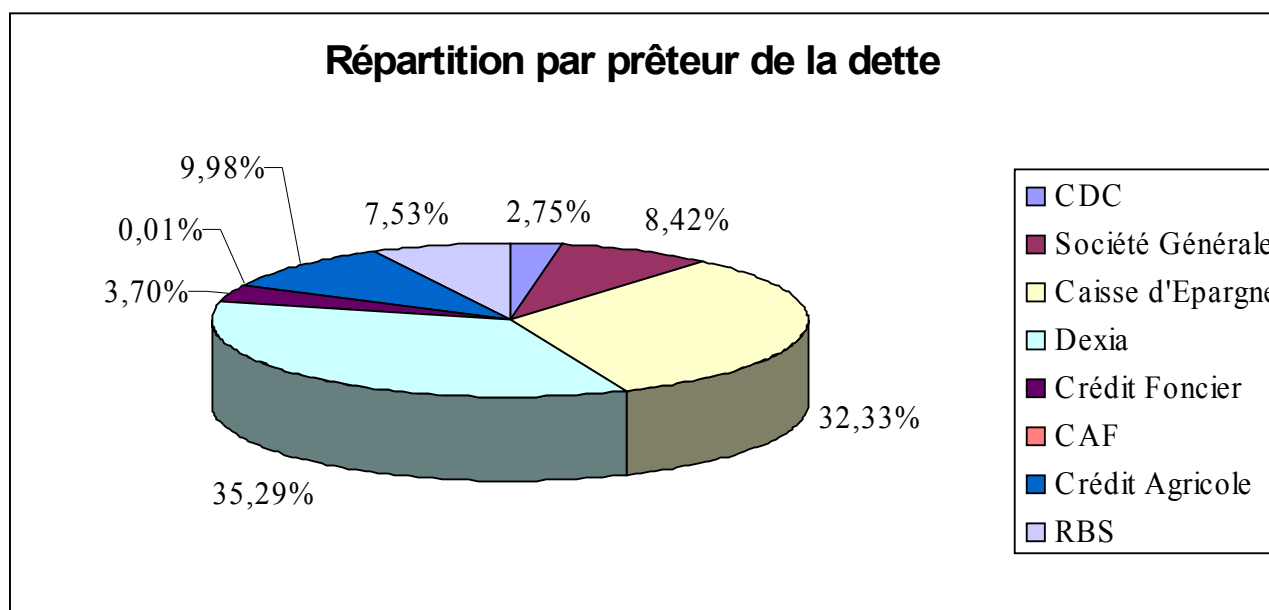
C'est pourquoi, pour faire face au besoin de financement des investissements 2010 qui avoisine **17,5 M€**, la Ville a recouru à des emprunts simples, en veillant à saisir les opportunités lorsqu'elles se sont présentées tout au long de l'année.

Ainsi, le solde de la convention signée en 2009 avec Dexia dans le cadre du programme de financement ANRU / Banque Européenne d'investissement a été mobilisé au printemps 2010 pour un montant de **6,8 M€**. Il s'agit d'un taux fixe simple indexé sur l'euribor 3 mois assorti d'une marge de 0,60%. Sa signature Gissler est 1A. Elle fait de ce contrat l'emprunt le moins risqué qui puisse être souscrit.

Dans la même logique, deux emprunts, pour un montant total de **3 M€**, ont été encaissés en mai. Il s'agit de produits à taux fixe bonifiés de 3,14%, proposés par Dexia dans le cadre de la promotion et la relance du bâtiment et des travaux publics. Ici encore, l'empreinte des contrats souscrits est des plus satisfaisantes puisqu'il s'agit de 1A.

La Caisse d'Epargne a su faire la meilleure offre pour un contrat de **6 M€**. Ce contrat, toujours 1A selon les critères Gissler, est à un taux fixe de 3%. Enfin, la Ville a souscrit un dernier emprunt en fin d'année d'un montant de **1,5 M€** auprès de Crédit Agricole - Corporate and Investment Banking à un taux fixe de 3,58%.

Les banques Dexia et Caisse d'Epargne demeurent les prêteurs les mieux représentés à ce jour dans l'encours de la Ville.



### Les actions de renégociation de dette destinées à limiter le risque financier porté par la Ville

Nombre d'emprunts structurés de la Ville arrivent en fin de période garantie fin 2010 et en 2011. Ainsi les périodes de taux fixes très bas, qui avaient été négociées à la souscription des contrats il y a plus de trois ans en contrepartie de l'acceptation de risques financiers importants, arrivent à leur terme.

La partie structurée de ces contrats devient active et les risques jusqu'à présent potentiels se convertissent en taux d'intérêts particulièrement élevés et incontrôlés.

C'est pourquoi des opérations d'aménagement de ces produits particulièrement coûteux, initiées dès l'année dernière, ont été poursuivies au cours de l'exercice 2010 et le seront également en 2011.

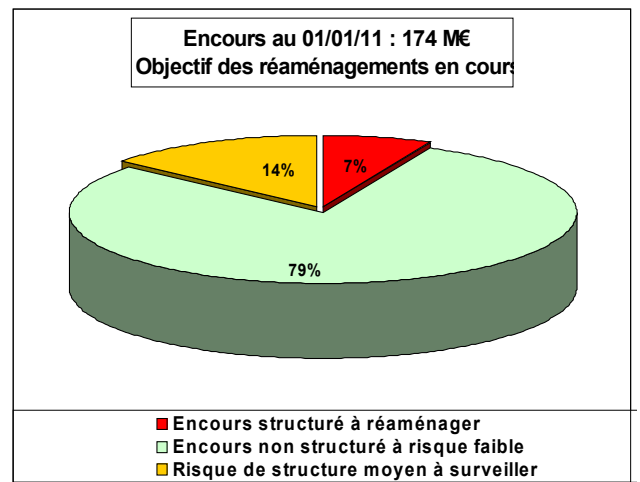
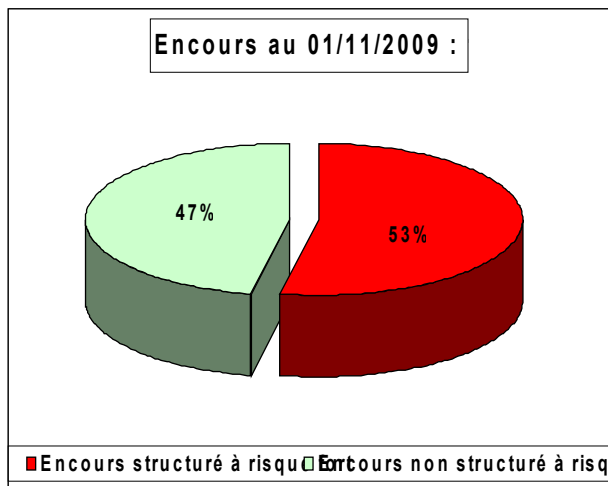
Ainsi, au titre du contrat n° 598 souscrit auprès de Dexia, le réaménagement a permis à la Ville de prolonger jusqu'en novembre 2014 la période de taux fixe garanti qui devait s'éteindre en novembre 2010. En outre, le coefficient multiplicateur de la formule structurée autour du Libor Franc Suisse 12 mois a pu passer de 5 à 4. Cette opération a été menée sans surcoût pour la Ville.



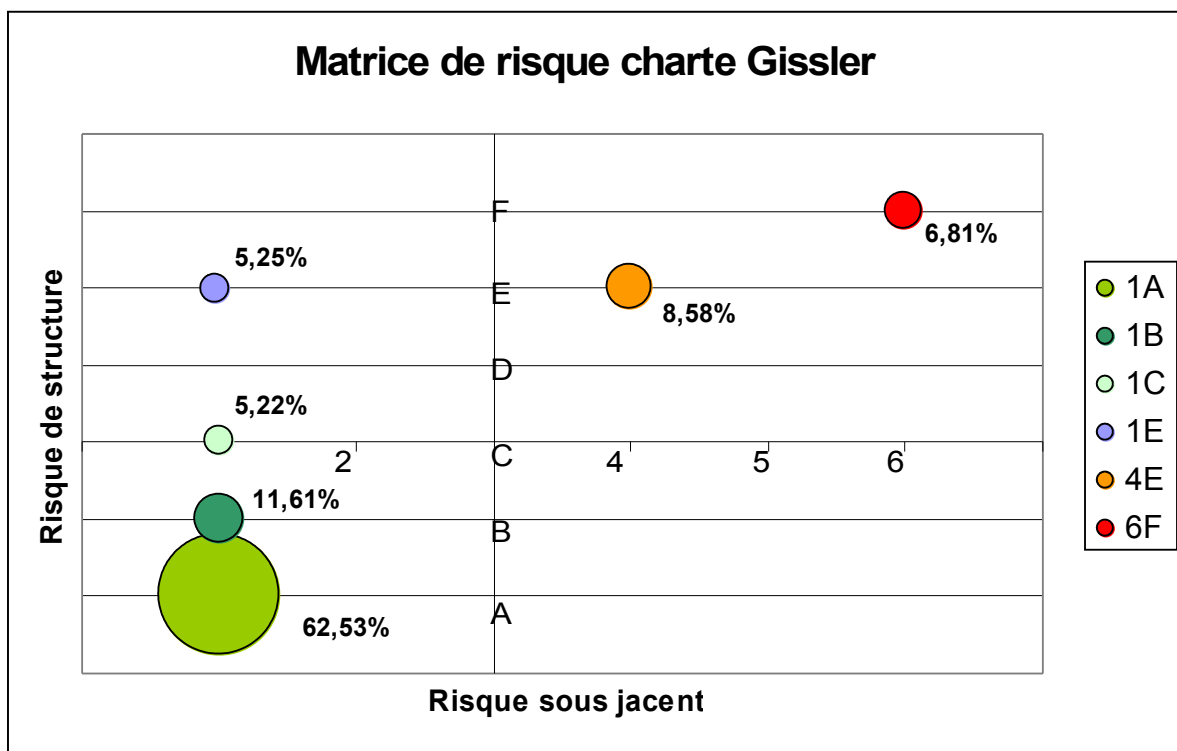
Par ailleurs, deux contrats de la Royal Bank of Scotland (RBS) ont également été réaménagés au cours du mois d'octobre. Il s'agit du swap 591 et du contrat 592 dont les périodes de taux garanti ont également pris fin. S'il s'est avéré impossible de modifier la structure de ces contrats, compte tenu du prix prohibitif d'une telle opération, il a été néanmoins possible d'en aménager l'option désactivante, le knock-out (KO).

Ces deux contrats sont en effet assortis d'une option, qui lorsque certaines conditions de taux sont remplies sur les marchés financiers, annulent la structure du contrat et en font un taux fixe pur. La stratégie suivie a été de rendre ces conditions désactivantes plus faciles à atteindre.

Au total, l'effort de gestion active de la dette engagé par la municipalité a abouti à purger de l'encours de la dette une part non négligeable des produits nocifs au profit de produits non structurés à risque faible :



Après souscription des nouveaux emprunts 2010 et réaménagement, le stock de dette de la Ville est sensiblement ancré sur des indices de la zone euro (classification 1).



Néanmoins, la Ville compte encore à ce jour dans son encours plusieurs emprunts risqués pour lesquels le travail de restructuration devra se poursuivre au cours de l'année 2011. En particulier, le réaménagement de l'emprunt n°596 souscrit auprès de Dexia le 7 mars 2008 et structuré autour du Libor USD constituera une priorité car la période de taux garanti est arrivée à son terme le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

En outre, le retour à une classification « sage » d'une majeure partie de l'encours n'exclut pas qu'il faille rester attentif sur l'évolution de l'index européen. En effet, 50% de l'encours était indexé en octobre dernier sur l'euribor (3 ou 12 mois). La variation attendue à la hausse de cet index dans les prochains exercices aura donc des répercussions importantes sur la charge de la dette des emprunts indexés sur ce taux variable.

Il semble donc essentiel de prendre dès 2011 les dispositions nécessaires pour limiter, voire plafonner l'impact des variations de cet index, soit en envisageant de renégocier des taux fixes simples, soit en souscrivant des instruments de couverture de type « cap », qui permettent de fixer un seuil maximal que le taux payé ne pourra excéder, quel que soit le niveau atteint par l'index.

### **1.3.2 – Le suivi attentif de la dette garantie, des lignes de trésorerie et des swaps**

#### **La dette garantie**

L'encours de la dette effectivement garantie par la Ville sera de **164,3 M€** au 1<sup>er</sup> janvier 2011, contre **146,5 M€** au budget 2010.

L'essentiel de ces garanties est destinée au logement social. Les principaux bénéficiaires sont Rouen-Habitat (**25%**), Immobilière Basse Seine (**27%**) et l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) 76 (**25%**).

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil municipal a accordé la garantie de la Ville à des emprunts d'un montant total de près de **34 M€**, essentiellement destinés au financement du logement social et étudiant.

L'amortissement prévisible de cet encours, sans impact sur le budget de la Ville en l'absence d'appel en garantie, est de **10 M€**. Les intérêts dus se montent à **4,3 M€**.

#### **Les lignes de trésorerie**

La Ville dispose à ce jour, après consultation, de deux lignes de trésorerie pour un montant total de **32 M€**, plafond augmenté de **3M€** par rapport à l'année dernière. Il s'agit d'une ligne ouverte auprès de la Caisse d'Epargne pour **16 M€**, la seconde l'est auprès de Dexia pour **16 M€**.

Ce dispositif est extrêmement utile à la Ville pour faire face à des décalages de trésorerie sans pour autant devoir mobiliser par anticipation les emprunts long terme.

Le coût de ces instruments pour l'année 2011 est budgété à **500 000 €**.

## L'évolution des volumes financiers des swaps

Les swaps sont des opérations d'échange de taux entre un taux payé et une ressource tirée du taux reçu. Dès lors le résultat positif ou négatif du swaps doit s'analyser en charge nette. Cependant l'effet volume en dépenses et en recettes peut perturber la lecture de l'évolution des seules dépenses de fonctionnement ou des seules recettes de fonctionnement.

Aussi en neutralisant les effets « volume » de swaps en dépenses et en recettes que ce soit pour le budget 2010 (hors Normandie Impressionniste) et le budget 2011, les charges de fonctionnement évoluent à + 2.06 %, et les recettes de fonctionnement à + 1,54 %. L'effet volume est neutre sur le calcul de l'épargne.

Au budget 2010, les swaps représentaient un montant de **4,26 M€** en dépenses et **4 M€** en recettes, soit un solde négatif de **260 000 €**.

Au budget 2011, les swaps sont estimés à **1,08 M€** en dépenses et **1,17 M€** en recettes, soit un solde positif de **83 000 €**.

Il s'agit d'une prévision basée sur les éléments d'appréciation connus au moment de l'élaboration du budget et elle sera réajustée en cours d'année si nécessaire. La prudence a conduit à limiter le solde positif à un niveau proche de la neutralité des recettes et des dépenses de swaps compte tenu des réaménagements opérés.

## **2 – La déclinaison du budget 2011 par politique**

### **2.1 – Rouen solidaire à l'écoute de ses habitants**

Proches des rouennais et particulièrement des plus fragiles, l'équipe municipale consacrera une part importante du budget 2011 à des équipements et des services qui contribuent à la solidarité entre les citoyens, telle la nouvelle résidence sociale pour nos ainé(e)s, le soutien aux accueils de jours, l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, les actions solidaires dans les quartiers portées en partenariat dans un nouveau projet social de territoire.

La prise en compte des besoins des familles tient dans ce budget une place significative par la création de berceaux en crèche collective, la contribution aux actions citoyennes : des jeunes comme des associations locales, l'amélioration de la qualité des accueils périscolaires et bien sur la gestion en régie directe de la restauration collective.

#### **2.1.1 - L'accueil de proximité**

##### **Consolider et amplifier la politique de qualité d'accueil**

Les démarches de certifications Qualiville seront étendues progressivement aux autres directions du pôle (**5 850 €/an/direction**). Un nouveau système de gestion électronique des files d'attente sera mis en place à l'Hôtel de Ville (estimation à **8 800 €**). Celui-ci équipera aussi les mairies de proximité (**14 250 €**) dans lesquelles des photocopieurs seront installés pour améliorer la qualité de service.

##### **Améliorer l'accessibilité des services aux personnes en situation de handicap**

Les travaux de mise en conformité de l'ascenseur de l'aile sud à l'Hôtel de Ville seront achevés au cours du printemps 2011. Une convention sera signée avec l'association Liesse (langue des signes pour **7 500 €**) afin de bénéficier notamment des services d'un traducteur une demi-journée par semaine, ces interventions ayant lieu à l'Hôtel de Ville. Des formations spécifiques seront par ailleurs développées pour le personnel d'accueil (**2 000 €**).

La Ville poursuivra son programme d'acquisition de véhicules électriques en faveur des personnes à mobilité réduite pour les cimetières Monumental et du Nord par l'achat d'un second véhicule électrique (**15 900 €**).

#### **2.1.2 - Les citoyens, acteurs de la vie locale**

La ville de Rouen continuera dans le cadre du budget 2011 à soutenir les associations de manière prioritaire.

##### **Accompagner et former les responsables associatifs**

Une dizaine de formations seront proposées sur des sujets tels la comptabilité associative, la rédaction et la modification des statuts, la communication associative, les contrats de travail, avec parallèlement, une collaboration avec l'ordre des avocats et celui des experts-comptables. La plupart de ces formations est menée gratuitement par les partenaires de la Ville.

## **Valoriser les associations**

L'organisation de la troisième édition du forum des associations « A l'Asso de Rouen » en septembre 2011 (**30 000 €**), montre la volonté de valoriser les associations et d'accompagner l'engagement remarquable de leurs bénévoles. La revalorisation des moyens alloués à cette opération permettra un effort supplémentaire pour la qualité d'accueil des associations et du public de l'agglomération rouennaise.

## **Soutenir les projets inter associatifs**

La mise en place et le soutien de projets inter associatifs fera aussi partie des objectifs de l'année. Les ateliers associatifs en seront une illustration. Il s'agira de renforcer les liens et les cohérences entre les orientations municipales et les actions associatives. De manière plus informelle et conviviale, les rencontres organisées dans deux maisons de quartier en 2010, le jour de la fête des voisins, seront élargies à d'autres lieux.

## **Mettre à disposition des locaux aux associations**

La gestion de locaux mis à disposition des associations et des familles s'est accompagnée sur 2010 d'un effort pour offrir aux utilisateurs des lieux accueillants, adaptés à leurs besoins, effort qui se prolongera en 2011, de même que le développement de la fréquentation des salles et la diversification des activités :

- **10 000 €** pour le renouvellement du mobilier et de l'électroménager des maisons de quartier, soit 3 000 € de plus qu'en 2010,
- **196 000 €** sur des opérations concernant l'aménagement dans les maisons de quartier ainsi que leur sécurité et leur maintenance,
- prise en charge de frais de fonctionnement de quatre accès Wi-Fi (**3 500 €**) dans les maisons de quartier.

L'effort fait pour accueillir des associations plus nombreuses dans les maisons de quartier devrait amener pour l'année 2010/2011 à plus de 11 000 le nombre de créneaux d'occupation ; associations et familles confondues.

Les études préliminaires à la réalisation d'une salle des fêtes sur les Hauts de Rouen se poursuivront en 2011 (**480 000 €**) afin de pouvoir disposer enfin d'une salle de grande jauge, accueillante, adaptée aux besoins des familles et des associations, modulable et souple d'utilisation.

Cet équipement sera créé à partir des actuels vestiaires, élargis d'une extension, et devrait permettre à terme de ne plus utiliser le centre de loisirs Salomon pour l'accueil des familles. Le club de football disposera de nouveaux locaux à proximité pour permettre cette opération.

Le travail partenarial se poursuivra avec les acteurs de l'atelier urbain de proximité et l'association de la maison de quartier François Gaonac'h en vue d'agrandir les locaux de la maison des jeunes et de la culture et centre social Grieu (**1 M€**). Cette extension consistera à aménager de nouveaux bureaux, une salle de motricité, des ateliers, une salle pour les adolescents et permettra une mise aux normes des sanitaires et de l'espace cuisine. Les espaces extérieurs au bâtiment seront réaménagés (**307 000€**).

### 2.1.3 - Une politique éducative proche et solidaire

Les objectifs prioritaires seront la citoyenneté, l'autonomie, l'éducation à l'environnement, à la santé et à la parentalité.

#### La vie de l'élève

Pour les services périscolaires (études surveillées, garderies), la sécurité, la qualité d'encadrement et la parentalité seront au cœur du projet. En effet, le budget 2011 sera marqué par un effort important en matière de renforcement quantitatif et qualitatif de l'encadrement des services périscolaires.

Sur la base d'un diagnostic opéré dans six établissements scolaires de la Ville, il apparaît indispensable d'intervenir en matière d'amélioration de l'encadrement, tant sur le nombre d'encadrants que sur la qualification de ces derniers. Ainsi, l'objectif sera de garantir un service périscolaire municipal amélioré et proposant des actions éducatives complémentaires à celles menées sur le temps scolaire, tenant compte du rythme et des attentes des enfants et de leurs familles.

Enfin, l'accent sera mis sur le lien entre les services périscolaires, les écoles et les parents afin de travailler la notion d'écoute et de continuité de service.

La Ville prévoit donc de renforcer sensiblement les taux d'encadrement. Cette perspective conduira à une augmentation importante de crédits évalués à 200 000 €, dont **150 000 €** dès le budget 2011 afin d'offrir un accueil optimisé en matière d'encadrement. En fonction du rythme de mise en œuvre de ces crédits, 50 000 € seront inscrits en décision modificative.

En matière d'accueil scolaire, le projet rive gauche se poursuivra par différentes opérations nécessaires à l'accueil des classes :

- déménagement de l'association des écoles de musique de Rouen (AGEMUR) au sein de l'école Cavelier de la Salle (**315 000 €**),
- réaménagement du bâtiment occupé par l'AGEMUR à Balzac en locaux scolaires et travaux dans l'école maternelle attenante (**182 500 €**),
- reprise de l'étanchéité d'un toit terrasse à Balzac (**155 000 €**),
- lancement du concours d'architecte pour le groupe scolaire de la rue des Murs-Saint-Yon.

D'autres opérations importantes relatives à la maintenance /sécurité des écoles seront réalisées :

- remplacement toiture bâtiment annexe à Jean de la Fontaine élémentaire (**50 000 €**),
- aménagement d'un passage couvert à Pépinières Saint-Julien (**22 000 €**),
- travaux dans les cours d'écoles dont Jules Ferry, Pauline Kergomard, François Villon, Debussy et Camille Claudel (**250 000 €**),
- fin du programme d'aménagement des ateliers informatiques avec Franklin et Anatole France.
- 

Le Pédibus poursuivra son chemin et de nouveaux parcours verront le jour, grâce au partenariat avec les parents d'élèves et au soutien de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Les dépenses pour l'ensemble de la vie scolaire sont de 3,2 M€, dont 2,1 M€ en fonctionnement et 1,07 M€ en investissement, les recettes sont de 580 530 €.

## **Le bien manger, une question de santé publique**

La reprise en régie directe, dès l'été 2011, de la restauration collective est un acte fort de l'équipe municipale et démontre bien sa volonté d'améliorer la qualité des repas servis aux jeunes rouennais dans les écoles, les accueils de loisirs et les crèches municipales (pour la partie achat).

L'éducation au goût, l'équilibre alimentaire et le plaisir de la table seront soutenus par des achats de produits de qualité, issus le plus possible de l'agriculture biologique. Ces achats contribueront concrètement à soutenir et valoriser les productions régionales. 50% du coût du repas, soit environ **2€**, seront consacrés à la fourniture des denrées alimentaires pour la préparation des 6000 repas quotidiens.

L'effort se portera aussi sur la formation et la professionnalisation des agents affectés à cette mission.

Le budget se décompose comme suit :

Dépenses : 4,05 M€, dont 3,8 M€ en fonctionnement et 257 200 € en investissement. Les recettes étant de 1,8 M€.

## **Deux nouvelles crèches dans la ville**

Pour répondre aux demandes de garde toujours plus nombreuses et garantir la qualité d'accueil des jeunes enfants, l'équipe municipale a souhaité mettre l'accent sur la création de nouvelles places de crèches. Ainsi, débiteront en 2011 les premiers travaux pour la reconstruction, sur les Hauts de Rouen, de la crèche Rose des Vents qui comportera 10 berceaux supplémentaires et la création d'une crèche de 60 berceaux à Pélissier en partenariat avec la Matmut.

Le budget se décompose comme suit :

Dépenses : 1,6 M€, dont 595 140 € en fonctionnement et 1 M€ en investissement. Les recettes étant de 3,8 M€.

## **Une politique spécifique envers la jeunesse**

Les projets « jeunesse » à venir répondront à l'objectif prioritaire d'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté. Pour cela, la mise en réseau des acteurs de la jeunesse s'opèrera autour du contrat éducatif local (CEL). Citoyenneté et autonomie seront au cœur de ce contrat. Ainsi, les actions mises en place mettront l'accent sur la mobilité des jeunes et l'appropriation de la cité, la responsabilisation par la construction par les jeunes eux-mêmes de leurs activités avec le développement de la notion de contrepartie, leur participation à la vie de la cité par le soutien à la création d'associations de jeunes.

La mise en place et l'accueil de projets de jeunes dans le cadre du service civique sera une action nouvelle en 2011 qui s'inscrira pleinement dans les objectifs définis.

Le budget se décompose comme suit :

Dépenses : 1,45 M€, dont 1 M€ en fonctionnement et 429 254 € en investissement. Les recettes étant de 900 000 €.

## 2.1.4 - Etre solidaire pour mieux vivre ensemble

Les prévisions budgétaires 2011 reflètent la volonté municipale, dans un contexte social des plus dégradés où les rouennais les plus vulnérables sont particulièrement touchés par la crise, non seulement de maintenir en leur faveur des services et des prestations sociales de qualité mais aussi d'amplifier certaines actions sociales individuelles ou collectives nécessaires à l'amélioration de leur situation.

La Ville développera son effort financier de solidarité par un soutien constant aux actions portées par le Centre Communal d'Action Sociale. La subvention de **3,7 M€** s'ajoutera aux contributions directes de la ville au travers des mutualisations de services mises en œuvre et amplifiées cette année.

Le travail d'accompagnement social global au niveau de la Ville effectué notamment par les unités de travail social du CCAS envers les habitants les plus démunis se poursuivra au travers des aides sociales légales (revenu de solidarité active notamment) mais aussi des aides sociales volontaristes définies par la Ville.

L'équipe municipale attache une importance prioritaire au maintien des actions sociales de première nécessité tels les lieux d'accueil de jour (Chaloupe, Escalé, Pause) dont la pérennisation est remise en cause par des incertitudes sur les financements habituels de l'Etat et par la diminution drastique des contrats aidés.

La contribution du budget du CCAS à ces accueils est financée à hauteur de **170 000 €**. Le CCAS participe également à la hauteur de **147 000 €** au financement de l'unité d'insertion par le logement.

Les quartiers dits « sensibles » resteront plus que jamais une priorité d'action dans le cadre de la politique de la Ville. La forte transformation urbaine des Hauts de Rouen et de Grammont s'accompagnera de la mise en œuvre d'un projet social de territoire. Cela passera non seulement par la poursuite d'une programmation du contrat urbain de cohésion social (CUCS) pour laquelle la Ville affectera en 2011 **236 000 €**, mais aussi par un travail quotidien d'animation et de coordination du tissu d'acteurs implantés sur ces territoires (services de la Ville, du Département, de l'Etat, des associations...). Ce projet social de territoire accompagnera aussi les porteurs de projets pour ces quartiers. La diminution d'environ 20%, annoncée récemment par le ministre de la Politique de la Ville, des financements de l'Etat en 2011 mettra en difficulté les actions sur les quartiers prioritaires pour tous les acteurs de terrain et fragilisera de fait la dynamique et l'accueil social dans ces territoires.

Les prévisions budgétaires tiennent compte aussi de la volonté de poursuivre voire d'amplifier des actions collectives en faveur des populations fragiles : l'action loisirs vacances pour permettre un temps de repos à des familles défavorisées, le festival Macadam and Co et les cafés citoyens en faveur des gens de la rue, le réveillon solidaire du 24 décembre mais aussi des rencontres thématiques dans le cadre de l'atelier santé ville qui mobilise 76 000 € de dépenses et 13 500 € de recettes.

### Acquérir un statut social

Les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle sont une préoccupation majeure. Certaines actions seront reconduites et toutes les pistes de nouveaux partenariats pouvant utilement contribuer à favoriser la mise en place d'un parcours professionnel seront étudiées, y compris celle du volontariat qui encadre le service civique dont la mise en œuvre se fera en 2011 en partenariat avec la mission locale.



**47 000 €** (hors masse salariale de la maison de l'emploi et de la formation) seront consacrés à ces actions :

- poursuite du programme « 100 chances 100 emplois » à destination de jeunes (18/30 ans) prioritairement issus des quartiers GPV,
- coordination de la clause d'insertion sur les territoires du GPV,
- les rencontres Emplois et Alternance dont la troisième édition sera en avril 2011 à la halle aux toiles pour favoriser les échanges entre une quarantaine d'acteurs économiques et 1 500 jeunes rouennais, originaires de tous les quartiers, (16/30 ans) et en recherche d'emploi,
- poursuite de l'établissement public numérique 276, dispositif offrant des formations à distance,
- pilotage des équipes de proximité permettant la préparation de jeunes des territoires GPV à un parcours d'insertion en les faisant travailler sur des chantiers visant à l'embellissement des espaces publics.

### **Solidarité entre les générations**

Pour ce qui concerne les personnes âgées, le projet municipal en leur faveur sera poursuivi et amplifié en 2011. Les grands axes de développement seront les suivants :

- poursuite du programme d'animation et de loisirs à leur rencontre autour de la maison des aînés, pivot des actions pour un budget de **269 000 €**,
- poursuite de la volonté municipale de reconnaître leur statut de citoyen à part entière en leur offrant notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année un colis festif.

Dans le cadre du parcours résidentiel, l'ouverture début 2012, d'une résidence sociale neuve, près de la Gare, remplacera les résidences du Ruissel et Galliéni et contribuera à leur offrir des conditions d'accueil et d'hébergement confortables et fonctionnels. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes La Pléiade, géré par le CCAS, bénéficiera de travaux de mises aux normes et d'amélioration des chambres (moins de chambres à deux lits) pour un montant de **622 000 €** avec une participation du Département de **155 000 €**.

Les services à domicile seront améliorés notamment au travers de la poursuite et du développement du service « prestation bricolage » mais aussi de la création d'une équipe « Alzheimer » rattachée au service de soins infirmiers à domicile géré par le CCAS.

## **2.2 – Un développement équilibré et respectueux de l'environnement**

Dans la volonté de transformer Rouen en une Ville durable, l'année 2011 sera marquée par :

- le lancement opérationnel et la mise en œuvre de la plupart des projets structurants du mandat,
- la mise en place de méthodes de travail permettant une plus grande proximité et association des habitants,
- une action publique particulière pour accompagner, voire inciter, le dynamisme de la construction qui reste important malgré la crise.

### **2.2.1 - Le développement durable, préoccupation essentielle de l'action municipale**

#### **Un agenda 21 qui passe en phase opérationnelle**

L'agenda 21 (**173 300 €** pour la conduite de projet) se déclinera en 2011 sous forme d'actions structurantes et de projets dans les domaines de la circulation, de l'énergie, de la préservation des ressources, de la cohésion sociale, de la santé et de la consommation responsable.

Des indicateurs seront mis en place et une première évaluation de la démarche sera entreprise.

## **De nombreuses actions au service du développement durable**

La maîtrise des énergies et des ressources (**655 000 €**) restera centrale dans l'action municipale. Les deux projets de forage pour la géothermie sur Pélissier et sur Lucilline seront mis au point en 2011 afin d'être opérationnels à la livraison des projets immobiliers. L'étude conjointe avec Bihorel sur la chaufferie urbaine des Hauts de Rouen devrait permettre une amélioration importante du bilan énergétique (actuellement largement fossile) et une baisse du prix du chauffage donc des charges pour les locataires.

Le remplacement de l'éclairage public continuera avec des choix de matériels à diodes électroluminescentes (LED) permettant des économies très importantes et la diminution forte des pollutions lumineuses nocturnes.

Un programme d'utilisation des eaux souterraines permettra de diminuer la consommation d'eau potable pour le nettoyage des chaussées et de réaliser l'arrosage du jardin des Plantes en début d'année prochaine.

La prévention des risques et les préoccupations environnementales seront aussi très présentes dans l'activité 2011 d'une part au travers de la participation de la Ville à l'élaboration par l'Etat du plan de prévention des risques technologiques (PPRT), et, d'autre part au travers de l'élaboration d'une charte sur les antennes de téléphonie mobile (maîtrise des champs électromagnétiques) et d'une action volontaire sur le bruit et les nuisances sonores.

L'éco-quartier des Deux-Rivières (**600 000 €**) se concrétisera en 2011 par la mise à l'étude de maîtrise d'œuvre des projets et la réalisation, en fonction de ces études, des premiers travaux d'aménagement.

L'événementiel durable et les actions de sensibilisation se poursuivront en 2011 avec la semaine du développement durable, la fête du vélo, le festival de la terre, la semaine européenne de la mobilité et le temps climat, manifestation destinée à sensibiliser les rouennais au thème du réchauffement climatique.

### **Le déploiement du plan de déplacement des employés (PDE)**

Le plan de déplacement des employés (**135 000 €**) se déclinera en 2011 par des actions volontaires pour modifier les comportements et créer des solidarités afin de réduire le recours à la voiture dans le déplacement des agents municipaux. Les principaux axes développés seront :

- poursuite du remboursement des abonnements de transport en commun et de location de vélos souscrits par les agents,
- formations auprès des agents (éco-conduite, pratique du vélo en ville),
- organisation de pools de véhicules municipaux,
- acquisition de scooters électriques et location de vélos pour les agents,
- développement des pratiques de co-voiturage.

### **2.2.2 – Une plus grande association des habitants aux projets de la Ville**

Dans chaque quartier, les conseils de quartiers se saisissent avec les adjoints de secteurs et les services de projets d'amélioration (**49 000 €**).

Pour la troisième année consécutive, le budget participatif mis à disposition des conseils de quartiers permettra l'initiative citoyenne et locale (**200 000 €**).

Un compte rendu annuel relatif au budget participatif est présenté chaque année devant le Conseil municipal par des conseillers de quartier.

Les Ateliers Urbains de Proximité (AUP) de Grieu et des Emmurées poursuivront leur suivi des projets durant l'année 2011.

Pour répondre aux besoins exprimés par les conseillers de quartier, des actions de formations leurs seront proposées.

### **2.2.3 – Assurer la tranquillité publique**

Pour les agents concernés, la priorité est à la proximité et à une plus grande présence sur le terrain.

Cette action au quotidien s'accompagnera d'une augmentation importante des interventions sollicitées par les habitants et d'une action structurée autour des gênes et dysfonctionnements qui pénalisent le plus les habitants tels que le stationnement sauvage, le bruit, le respect des règles de vente d'alcool la nuit, les problèmes de voisinage, ...

La révision avec l'Etat du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) engagé en 2010 passera en phase opérationnelle en 2011.

### **2.2.4 – Une phase d'accélération du projet « Axe Seine » et du Grand Projet de Ville (GPV)**

#### **L'Axe Seine**

Impulsée par la Ville, toutes les collectivités concernées, le grand port maritime de Rouen, les voies navigables de France et l'Etat se mobilisent sur de nombreux projets qui permettront de valoriser cet axe vital qu'est la Seine et de réconcilier durablement la Ville et son fleuve.

Après l'ouverture de la maison des sciences H2O à l'automne 2010, la CREA mènera le chantier du palais des sports. Les études relatives à l'aménagement de l'éco-quartier Flaubert se poursuivront en 2011 pour passer en phase d'appel d'offres en 2012.

Symbole de la reconquête de la Seine et de ses quais, le quartier Luciline sera transformé dans les années à venir. Cet ancien site industriel est en cours de reconversion en un éco-quartier de 1 000 logements, dont 25% sociaux, et 60 000 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires et commerciales. Mené dans le cadre d'une large concertation (habitants, conseillers de quartiers, commerçants, entrepreneurs locaux, acteurs publics), ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale globale et est inscrit dans le programme européen Interreg IV B « future cities-urban network to face climate change » : lutte contre l'étalement urbain, bâtiments très haute performance énergétique, recours aux énergies renouvelables (géothermie, photo-voltaïque), gestion douce des eaux pluviales, mise à jour d'une rivière souterraine (la Luciline) et promotion de la mobilité douce et des transports en commun.

Cette restructuration sera déclinée en phase opérationnelle sur plusieurs années ; pour 2011, quatre cabinets d'architecture ont été choisis pour réaliser des opérations de logements et de bureaux (**3,2 M€**) sur un premier îlot.

De même, le réaménagement des quais bas rive gauche (**450 000 €**) entre le pont Corneille et le pont Guillaume Le Conquérant fait l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre et un projet sera choisi par la Ville au printemps 2011.

Une première phase d'aménagement du tour de l'île Lacroix (**300 000 €**) sera lancée en 2011.

Enfin, le projet national dit du « Grand Pari(s) » nécessite la réalisation tant attendue par les Rouennais d'une ligne ferroviaire efficace Paris-Rouen-Le Havre et d'une nouvelle gare. La position de cette nouvelle gare que la Région, le Département, la CREA et la Ville souhaitent installer à Saint-Sever fera l'objet en 2011 d'un débat public mené par la commission nationale du débat public.

## **Le Grand Projet de Ville**

Les très nombreux projets menés sur les quartiers Grammont, Grand'Mare, Lombardie, Châtelet et Sapins sont en cours ou seront lancés en 2011. L'état d'avancement du projet est différemment perceptible selon les quartiers, leur physionomie et l'ampleur de la rénovation urbaine.

Sur Grammont (**1,88 M€**), le réaménagement des espaces publics se terminera en 2011. Les programmes de logements sociaux et d'accession sociale sont en cours de construction. Un nouvel avenant à la convention ANRU sera signé en 2011 permettant de construire des logements pour les habitants actuels de l'immeuble Jules Adeline avant de le démolir.

Sur Grand'Mare (**1,5 M€**), le réaménagement du centre commercial se terminera en 2011. Un ensemble de locaux pour ateliers artisanaux sera construit à proximité de l'immeuble Alpha.

Sur la Lombardie, (**120 000 €**) les chantiers de réaménagement des espaces publics à l'Est et à l'Ouest du cours Gallilée seront lancés, en particulier les espaces paysagers côté Sud, ceci en parallèle des chantiers de réhabilitation menés par Rouen Habitat.

Sur le Châtelet, les nouveaux projets immobiliers sont en cours de réalisation ; un réaménagement de la place du Châtelet sera lancé avec une nouvelle halle de marché en son centre.

Enfin, le quartier des Sapins (**1,98 M€**) verra ses espaces publics mis en chantier en 2011 toujours en parallèle des chantiers de réhabilitation menés par Rouen Habitat.

Enfin, un dispositif de gestion urbaine de proximité (GUP) accompagne cette rénovation urbaine quartier par quartier, pour améliorer le quotidien des habitants.

### **2.2.5 – De nombreux projets d'amélioration des places, des rues, de la circulation et des transports en commun**

La place des Emmurées (**550 000 €**) et la réfection de la rue Saint-Sever font l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre. La Ville choisira début 2011 un projet qui sera durant l'année prochaine en phase conception. Sur cet aménagement, la Ville a décidé d'associer fortement la population : un atelier urbain de proximité accompagne la démarche en s'appuyant sur le conseil de quartier.

Le secteur commerçant et piéton autour du Palais de Justice (rues Saint-Lô, aux Juifs et Eugène Boudin) est en phase étude. Dans le cadre de l'opération FISAC, la première étape concernera les rues Eugène Boudin et aux Juifs (**2,5 M€**).

Les espaces du Palais verront la fin du chantier de remise en état de l'étanchéité et de la place centrale.

Commencée en 2010, le projet de la CREA d'augmentation des capacités du métrobus entraînera la réalisation d'importants chantiers sur la place du Boulingrin, le pont Jeanne d'Arc et la station Saint-Sever située avenue de Bretagne.

De même, la mise à l'étude par la CREA de la suppression des points noirs de l'axe Nord/Sud de transports en commun se concrétisera par une étude et une enquête publique sur le réaménagement de l'axe rue d'Elbeuf, rue Lafayette, place Carnot, rue Champlain, pont Corneille, rue de la République, rue Louis Ricard et route de Neufchâtel. Dans certaines sections, les réaménagements seront importants ; ils intégreront des sections en sites propres bus et modifieront les sens de circulation des voies des quartiers traversés.

A cette occasion, la Ville et la CREA aménageront à cette occasion la place Carnot, le bas de la rue de la République devant l'Omnia République et la place de l'Hôtel de Ville. Les chantiers ne devraient pas démarrer avant 2012.

La définition d'un schéma directeur des aménagements cyclables permettra de relancer, en liaison avec la CREA, de nouveaux aménagements indispensables au développement de la pratique du vélo comme mode de déplacement régulier (boulevard Gambetta, axe le long du Robec, quais hauts, ...). De nouveaux contre-sens cyclables et arceaux compléteront le maillage territorial.

Enfin, la Ville de Rouen et la CREA réaliseront ensemble en 2011 une étude relative au stationnement avec l'ambition pour la Ville de structurer et décliner les orientations stratégiques de sa politique de stationnement et avec la volonté pour la CREA de définir les équipements périphériques de stationnement relais.

### **2.2.6 - Mieux habiter Rouen**

La Ville de Rouen maintiendra avec l'aide de l'établissement public foncier de Normandie (EPFN) une politique importante d'acquisitions et de cessions foncières afin de permettre la réalisation de nouvelles opérations immobilières de logements et de bureaux (**2,65 M€**).

A ce titre, le réaménagement de la place des Chartreux, du site de Pélissier, de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Aubette Martainville, des constructions dans les quartiers GPV, de la ZAC Luciline, de l'avenue Jean Rondeaux et de bien d'autres opérations distribuées sur toute la Ville permettra à Rouen de maintenir le dynamisme constaté lors des derniers recensements de population.

L'effort sur les logements étudiants sera poursuivi avec près de 200 nouveaux logements à livrer l'année prochaine rue du Renard et rue Jean Ango.

Les mesures d'incitation à la réhabilitation (**35 000 €**) seront renforcées avec la mise en œuvre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) - renouvellement urbain sur le quartier Ouest.

Enfin, l'exigence de mixité sociale introduite dans le plan local d'urbanisme (PLU) sous la forme d'une obligation de réalisation dans tout programme de logement de 25 % de logements sociaux sera mise en œuvre sur toute la Ville.

Mieux habiter à Rouen, c'est aussi agir pour améliorer la qualité architecturale des constructions. A ce titre, la Ville renforcera son partenariat avec la Maison de l'Architecture et participera activement au mois de l'architecture en mars 2011.

### **2.2.7 - Une plus grande efficacité dans l'entretien des espaces publics**

#### **Un nouveau service « Allo Rouen » pour une meilleure réactivité**

En début d'année prochaine, la plateforme d'appels et de suivis des demandes des habitants en matière d'espaces publics sera mise en place. Elle permettra une plus grande réactivité, une plus grande proximité vis-à-vis de la demande des habitants et une meilleure association des conseils de quartiers dans le suivi des demandes des habitants (**120 000 €**).

## **Une ville plus propre (1,03 M€)**

La remise à niveau du matériel (achat de quatre nouveaux véhicules) et la réorganisation des circuits de nettoyage se poursuivra. Elle permettra de conforter l'amélioration de la propreté déjà effective et s'accompagnera du lancement d'une démarche qualité et d'évaluation de cette propreté menée avec la CREA afin de prendre en compte la propreté globale et en particulier les déchets sauvages qui aujourd'hui pénalisent fortement le résultat sur le terrain.

La CREA, en parallèle, mènera sur la rive gauche puis sur la rive droite un important programme de réalisation de bacs enterrés ou semi-enterrés et la rénovation des bacs d'apports volontaires nécessaires au tri sélectif et aujourd'hui vieillissants.

La Ville et la CREA engageront également dès janvier 2011 une enquête auprès des commerçants du centre-ville sur la collecte des cartons afin d'améliorer la gestion et la valorisation de ces derniers.

La pose de 150 nouvelles corbeilles se poursuivra en 2011.

## **La poursuite du contrat de partenariat public-privé en matière d'éclairage public**

Le contrat de partenariat se traduira dans le budget 2011 par quatre types de dépenses :

- l'investissement : 4 700 000 €
- la maintenance : 1 280 000 €
- l'énergie : 810 000 €
- le loyer financier : 705 000 €

Le programme de rénovation de l'éclairage public se poursuivra en 2011 avec en particulier le traitement de neuf entrées de ville et la rénovation de trois places (Vieux Marché, Pucelle et Espace du Palais).

## **Les espaces naturels et espaces verts**

Le réaménagement des allées du jardin de l'Hôtel de Ville est programmé en 2011 dans la foulée de la rénovation du square Guillaume Lion. L'étude de rénovation du square Verdrel dont 18 % des arbres sont en fin de vie, sera également menée en 2011 (1 M€).

Les travaux du jardin de la cour d'Albane s'achèveront en 2011 permettant son ouverture au public (500 000 €).

La finalisation de l'étude relative au réaménagement des espaces verts et des traversées piétonnes de la place Jean-Baptiste de la Salle est programmée en 2011 en étroite relation avec le conseil de quartier, les travaux étant prévus en 2012.

Le projet de réaménagement des espaces verts du quartier des Sapins et des aménagements sur la zone humide de Repainville, dont un premier programme de cabanes de jardin en association avec la CREA, seront mis en oeuvre. Le premier jardin partagé, conçu et géré avec les habitants, sera ouvert sur le quartier de la Lombardie.

Enfin, la promenade du Robec sera complètement réhabilitée au travers d'un projet de piste cyclable réalisée dans le cadre du plan Agglo vélo. Le début des travaux est programmé par la CREA à la fin de l'année.

L'extension du recours à la gestion différenciée dans l'entretien des espaces verts devrait permettre de mieux respecter la biodiversité tout en maîtrisant les moyens affectés à l'entretien.

Le jardin des plantes verra en 2011 sa fonction botanique se renforcer et le festival « Graine de jardin » organisé avec la CREA atteindra sa troisième édition.

L'effort de renouvellement des matériels sera maintenu. La verrière de la grande serre du jardin des Plantes sera entièrement rénovée.

### **2.3 – Une Ville fière de son passé et forte de son attractivité**

L'année sera marquée par la mise en oeuvre de plusieurs grands projets du mandat destinés à ancrer, de manière durable et dans les différents territoires de la ville, les politiques et les actions de proximité au service des habitants. L'aménagement du territoire, qu'il soit en terme d'infrastructures, d'animations, de développements économiques, sportifs ou culturels, sera au coeur de l'ensemble des actions. Une attention toujours plus forte sera portée à la structuration et à la mise en réseau des différents acteurs présents sur le territoire communal.

2011 sera une année de développements où les politiques de fond s'exprimeront pleinement grâce aux synergies issues de critères d'intervention clairs et d'une approche toujours plus intégrée des différentes missions portées les directions du Pôle.

#### **2.3.1 - Poursuivre la transversalité, structurer sur le long terme**

La politique sportive, restructurée en 2009, consacrera **2,23 M€** au soutien aux associations et **180 000 €** en prestations de services pour le Rouen hockey élite (RHE) et le football club de Rouen (FCR).

Concernant le renouvellement des équipements sportifs pour le sport amateur, **245 000 €** seront consacrés aux études pour le redéploiement en 2012 de cinq terrains synthétiques de « grand jeu » sur le territoire communal. Cette reconstitution de l'offre sportive, correspondant au total à dix terrains synthétiques, est liée à la cession des terrains d'Allorge à la Ville de Grand Quevilly et de l'hippodrome des Bruyères à la CREA. 2011 verra aussi la fin du programme du nouveau gymnase des Murs-Saint-Yon et le choix d'un maître d'oeuvre pour cette opération ; l'association sportive des postes et télécommunications (ASPTT) en sera le club résident. Au total, **880 000 €** seront investis sur des programmes de remise à niveau, de sécurité –maintenance de bâtiments sportifs.

En parallèle, **120 000 €** de la politique du « sport pour tous » viendront désormais renforcer de manière pérenne les budgets des opérations Rouen/Mer et Rouen Givree (prise en charge des animations et des infrastructures à vocation sportive), ce budget finançant par ailleurs les opérations « Village des Sports » dans le cadre de Planète vacances, soit au total 80 jours d'activités sportives durant les vacances scolaires. Cette convergence de moyens permettra de générer plus d'activités pour plus de public, le tout s'appuyant sur le concours des clubs professionnels et amateurs soutenus par la Ville qui garantissent les meilleures conditions d'accueil, de sécurité et d'encadrement.

Concernant la culture, 2011 verra la mise en oeuvre des nouveaux critères de soutien aux associations, débattus lors des rencontres de la culture organisées en octobre dernier : aide aux lieux structurants, aide au fonctionnement, aide aux projets, soutien aux festivals, bourse « impulsion ». La politique en faveur de l'art contemporain, impulsée par l'équipe municipale, se poursuivra dans le cadre de ces nouveaux critères. De nouvelles conventions triennales seront ainsi mises en oeuvre pour aborder, avec les partenaires associatifs, l'ensemble des champs d'action liés à la création, à la diffusion et à la médiation culturelle sur le(s) territoire(s) rouennais. Il est à noter par ailleurs qu'une partie du budget de soutien aux associations intégrera la reprise en droit commun d'actions culturelles du GPV ainsi que le nouveau projet mis en oeuvre autour de la salle Louis Jovet, suite à l'arrêt des financements de l'Etat. L'ensemble de ces soutiens représenteront **2,1 M€**.

Parallèlement, se poursuivra le maillage des actions du pôle avec la stratégie des relations internationales de la Ville pour un budget de **40 000 €** :

- deux délégations à dominante économique se déplaceront respectivement à Cleveland (avril 2011) et Ningbo (juin 2011),
- les Terrasses du jeudi seront marquées par la présence de groupes étrangers, dans le prolongement de l'échange 2010 avec le festival Fährmannfest de Hanovre,
- des échanges autour du football seront initiés avec Hanovre, s'appuyant sur les clubs amateurs et professionnels des deux villes.

Les projets d'animation de la vie étudiante se développeront par la mise en place des « Jeudis Zazimuts », animations régulières en direction du monde étudiant, qui s'adosseront à la programmation des établissements culturels ainsi qu'aux événementiels saisonniers Printemps de Rouen et Rouen Givrée lors desquels des temps forts étudiants seront organisés (**23 000 €**). En prolongement de cette politique d'animation, les travaux de la Maison de l'Etudiant seront engagés sur le site du Hangar 9.

### **2.3.2 - Un centre-ville en mutation**

Les premières actions du plan FISAC centre-ville seront mises en œuvre en 2011 pour un montant de **1,15 M€** : requalification des rues Eugène Boudin, aux Juifs et Saint-Lô, lancement de l'étude sur un nouveau plan de signalétique piétonne patrimoniale, touristique et commerciale, campagne de communication sur l'attractivité commerciale et opérations d'animation portées conjointement avec la nouvelle association des commerçants rouennais (ACAR). Cette dernière bénéficiera d'une subvention de **25 000 €** par la Ville et sera par ailleurs soutenue par la chambre de commerce et d'industrie (CCI).

Ces évolutions viendront en conjonction avec les changements majeurs de la place de la Cathédrale : travaux portés par l'Etat sur la façade du plus important monument rouennais, jardin de la Cour d'Albane, projet privé de l'Espace Monet Cathédrale, début du chantier de rénovation de la toiture et de la façade occidentale de l'église Saint-Maclou (**1M€**).

L'année 2011 verra aussi le lancement du projet de centre de congrès de 1 100 places porté par la Matmut sur le site de l'ancienne Ecole normale de filles, qui contribuera à l'attractivité de notre capitale.

Le plan en faveur de la lecture publique se poursuivra avec une nouvelle tranche de travaux (**818 000 €**) qui concernera principalement la bibliothèque Villon.

Enfin, la Ville de Rouen s'associera à l'Office de Tourisme communautaire dans le cadre des festivités des 1100 ans de la Normandie : accueil de l'exposition à l'abbatiale Saint-Ouen de la tapisserie de Rollon racontant l'histoire du fondateur de la Normandie, déplacement et mise en valeur de la pierre de Jellinge, restauration de la statue de Rollon, etc.

### **2.3.3 - Des quartiers pleinement intégrés**

En 2011, le grand projet de Ville s'intégrera pleinement dans les politiques municipales. La fin des financements de l'Etat (ANRU et CUCS) implique une nouvelle approche partagée entre les objectifs de redynamisation des quartiers dits « prioritaires » et les grands axes de la politique municipale.

La poursuite de la structuration des clubs sportifs sur les Hauts de Rouen et le quartier Grammont sera accompagnée d'un important effort de mise à niveau des infrastructures. Seront concernés : pour la boxe, les salles Hermel à Grammont et château d'eau sur les Hauts de Rouen et les gymnases Giraudoux et Braque sur les Hauts de Rouen (**360 000 €**).



Par ailleurs, une politique culturelle structurée et pérenne sera mise en œuvre sur les Hauts de Rouen et Grammont :

- autour de la salle Louis Jovet : le projet sera piloté par la Chapelle Saint-Louis, mêlant résidences de compagnies, temps fort jeune public et élaboration de spectacles participatifs avec les habitants (**90 000 €**). Des travaux d'aménagement permettront une mise aux normes de la salle, conformément à l'étude réalisée par l'office de diffusion et d'information artistique (ODIA) en 2010 (**150 000 €**).
- la résidence artistique des arts visuels (plot HR), désormais consolidée au sein de la Grand'Mare, accueillera des résidences d'artistes et projets participatifs (**30 000 €**).
- il en sera de même autour de la bibliothèque Simone de Beauvoir à Grammont dont la politique d'animation de proximité sera poursuivie.
- une refonte des événementiels des Hauts de Rouen sera menée, qui convergera avec l'action des équipements culturels et des événementiels saisonniers de la Ville. Ainsi, des actions d'animation de Rouen Givrée, Rouen sur Mer, le Printemps de Rouen et Rouen Impressionnée seront menées sur les Hauts de Rouen et à Grammont. En parallèle, les séances d'Ecran Total concerneront plusieurs quartiers de la ville et les Arts des Hauts évolueront vers un projet commun avec la salle Louis Jovet. Ces deux événements représenteront **80 000 €** en 2011.

Cette approche contribuera au décloisonnement de quartiers dont le traitement « différencié » cédera la place à une pleine intégration dans la vie de la cité.

### **2.3.4 - Des nouveaux territoires pour l'art**

Mise en avant durant l'été 2010, la présence de l'art contemporain dans la ville connaîtra une nouvelle évolution en 2011 avec la consolidation de « Rouen Impressionnée » sur la saison d'automne (**200 000 €**), en lieu et place des « Dessous du Patrimoine ». Dès l'été, des artistes investiront, rive gauche et rive droite, des lieux publics et privés reconvertis en ateliers de création d'art contemporain. Un travail de médiation en direction des rouennais et des publics extérieurs sera proposé, afin que tout un chacun puisse aller à la rencontre des artistes invités et mieux comprendre l'art contemporain (**30 000 €**).

Cette consolidation de la présence de l'art contemporain dans la ville sera marquée par la mise en œuvre de projets artistiques destinés à rester dans l'espace public. Grâce à un apport de mécénat, un concours sera lancé pour la création d'une œuvre dans les jardins Jean de Verrazane, en hommage à Aimé Césaire (**60 000 €**).

De nombreuses autres actions de médiation seront menées parmi lesquelles le projet de découverte du chantier de restauration des clochetons de la cathédrale, mené en partenariat avec l'Etat (**20 000 €**) dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire. Les moyens du contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEAC) seront quant à eux renforcés en 2011 (**24 000 €**).

En parallèle, un dossier structurant marquera l'année 2011 par son impact sur l'attractivité du territoire régional : la création de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) des écoles d'art de Haute-Normandie (école supérieure d'art et de design Rouen-Le Havre), qui regroupera l'ERBA de Rouen et l'école supérieure d'art du Havre (ESAH) au sein d'une même entité administrative, conformément à l'application du protocole de Bologne.

Cet EPCC multi-sites portera un projet pédagogique renouvelé en associant étroitement les options « art » et « design graphique » des deux écoles actuelles, tout en développant les volets « recherche », « relations internationales » et « insertion professionnelle des étudiants ». Le budget de l'ERBA sera transféré progressivement à l'EPCC à mesure de la structuration administrative et financière de cette nouvelle entité. Il en sera de même pour le budget de l'ESAH. L'étude prévue au contrat d'agglomération destinée à évaluer les besoins en infrastructure de la nouvelle école sera engagée au second semestre, dans le prolongement du recrutement du directeur de l'EPCC et en lien avec son projet pédagogique (**49 000 €**).

Une nouvelle tranche d'aménagements (**210 000 €**) viendra conforter les conditions d'accueil du Musée de la Céramique, dans la continuité des efforts engagés pour l'accueil de l'exposition « Emaux Atmosphériques » lors de Normandie Impressionniste.

Le programme de travaux entamé depuis 2001 au Théâtre des Arts se poursuivra par la mise aux normes du bloc administration (sanitaires, électricité, ventilation, éclairage) pour un montant d'opération estimé à **2,2 M€**. Cette opération, inscrite au contrat d'agglomération, bénéficiera de subventions du Département de Seine-Maritime (20%), de la Région Haute-Normandie (30%) et de la CREA (20%), la part Ville étant de 30%.

En bord de Seine, la Ville a lancé un concours d'architecture concernant la transformation du hangar 9 en maison de l'étudiant et en bibliothèque de quartier ; le bâtiment permettra, en outre, l'accueil de la galerie photo du pôle image Haute-Normandie (**1,12 M€** en 2011).

En partenariat avec le grand port maritime de Rouen, une nouvelle tranche de travaux du Hangar 23 (toiture, aménagements intérieurs et extérieurs) sera menée (**300 000 €**).

Enfin, **1 M€** seront inscrits au budget afin de poursuivre la rénovation, entamée en 2010, des locaux du conservatoire. Après l'aménagement du centre de documentation et des studios de danse en 2010, l'opération concernera le remplacement des menuiseries extérieures. Ces travaux sont cofinancés au titre du contrat d'agglomération par la Région (15%) et le Département (15%).

## **2.4 – Une Ville bien gérée**

Une attention particulière est portée depuis 2008 au personnel municipal ; la gestion des ressources humaines et les moyens consacrés à celle-ci constitueront à nouveau une des priorités du budget 2011. Les efforts seront aussi importants en terme d'amélioration des conditions de travail et de mise à disposition d'outils informatiques pour faciliter le travail des services.

De nombreuses actions seront entreprises au titre de la mise en œuvre de l'agenda 21 de la Ville de Rouen : maîtrise des énergies dans les bâtiments, réduction de la consommation des carburants des véhicules.

### **2.4.1 – Des moyens renforcés en faveur des ressources humaines**

#### **La poursuite de la mise en oeuvre du plan d'avancées sociales**

Poursuivant l'action engagée depuis 2009, le budget 2011 réaffirmera le volontarisme de la Ville à travers l'inscription de **713 159 €** au total, se déclinant suivant les axes figurant au protocole des avancées sociales signé avec deux organisations syndicales le 29 janvier 2010 :

- refonte du régime indemnitaire prolongeant la réflexion entamée en 2010, et qui se concrétisera par l'inscription de **250 000 €** au budget 2011 (effets sur six mois),
- subvention versée au comité des œuvres sociales et culturelles (COSC) : + 2% d'augmentation par rapport au montant alloué en 2010 (**354 500 €**),
- titres repas : nouvelle augmentation de la valeur faciale dès janvier 2011 (+ 0,30 centimes) entièrement à la charge de la Ville (**106 200 €**),
- résorption de l'emploi précaire : fin de mise en œuvre de la phase II (**100 000 €**) et lancement de la phase III sur 2011 à hauteur de **250 000 €**.

Cet effort soutenu en matière de pérennisation de l'emploi s'accompagnera en corollaire d'une diminution des crédits inscrits au titre des emplois aidés : **772 000 €** en 2011 au lieu de 961 300 € en 2010.

## **Des moyens budgétaires maintenus pour la formation professionnelle**

Pour 2011, dans un contexte très contraint, la Ville poursuivra son effort important de formation en faveur du personnel et maintient les crédits d'achat de formation (hors CNFPT) à hauteur de **400 000 €**.

Ce niveau élevé permettra de répondre à la demande des services pour accompagner l'évolution des techniques et le développement des compétences des agents.

## **La refonte de la catégorie B**

Les décrets du 11 novembre 2009 ont défini le nouveau cadre statutaire et indiciaire des corps de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat visant à améliorer le déroulement de carrière des agents et à simplifier l'architecture de cette catégorie.

D'ores et déjà, les textes d'application sont parus pour la filière technique et seront mis en œuvre début 2011 avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> décembre 2010. Ainsi, deux décrets du 22 mars 2010 ont pour objet de mettre en application la réforme de la catégorie B. Structurés en trois grades, un nouvel espace indiciaire est directement accessible par la voie du concours au 1<sup>er</sup> grade de niveau baccalauréat, et au 2<sup>ème</sup> grade de niveau bac + 2.

La publication au journal officiel du 13 novembre 2010 du décret portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux (décret du 9 novembre) rend applicable la réforme pour ce cadre d'emplois. Il fusionne les actuels cadres d'emplois des techniciens supérieurs et des contrôleurs de travaux. Le cadre d'emplois des techniciens territoriaux comporte 3 grades :

- technicien
- technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, les fonctionnaires des cadres d'emplois des techniciens supérieurs et des contrôleurs de travaux seront intégrés dans le nouveau cadre d'emploi.

Le budget 2011 anticipe une probable généralisation à l'ensemble des filières de la fonction publique territoriale par l'inscription d'un montant de **200 000 €**.

### **- La réforme de l'IRCANTEC**

La réforme de l'IRCANTEC, caisse de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques, entraînera à partir de 2011 une augmentation des cotisations payées par les salariés et les collectivités locales. Cette augmentation sera accrue chaque année jusqu'en 2017. Il s'agit là, de fait, d'un nouveau transfert de charges de l'Etat.

Le budget 2011 tient compte de cette augmentation qui se traduira par l'inscription supplémentaire de crédits à hauteur de **115 000 €**.

### **2.4.2 - Des achats publics performants**

Le volume global des achats de la Ville de Rouen s'élève à plus de 32 M€ par an. L'importance de ce poste justifie donc un suivi et la mise en œuvre de nouvelles modalités d'acquisition afin d'améliorer l'efficacité de ces achats publics. Cela constituera à nouveau une priorité en 2011. Différentes pistes seront suivies à cet effet :

- poursuite de la mutualisation d'achats avec d'autres collectivités par le biais de groupements de commandes,
- amélioration de la mutualisation des besoins internes des services pour bénéficier de prix/tarifs intéressants.

En matière d'administration générale, le budget permettra de réaliser une fonction de support logistique notamment en matière d'assurances (**944 000 €**) et de sécurité juridique (**318 000 €**) dans un contexte marqué en 2010 par une augmentation sensible des procédures contentieuses sur le territoire national comme sur celui de la ville dans le domaine de l'urbanisme.

### **2.4.3 – Améliorer la gestion du patrimoine immobilier**

En matière d'aménagement du domaine communal, il s'agira d'améliorer la gestion du patrimoine immobilier. Le programme dédié à la maîtrise du foncier et des sols permettra de faire face aux dépenses liées aux impôts fonciers, en recherchant, grâce à une politique active de suivi des locaux vacants à minorer au mieux ces impositions (**78 000 €** d'exonérations en 2009 sur la taxe sur les logements vacants).

La Ville poursuivra la recherche de mises à disposition temporaire de biens acquis au titre de réserves foncières pour limiter les coûts d'entretien. Concrètement, des bailleurs sociaux seront sollicités comme cela a déjà été le cas en 2010.

### **2.4.4 – Un suivi renforcé de nos dispositifs contractuels**

Dans le domaine du stationnement, et s'agissant du contrat de concession du parking du palais, le budget pour 2011 intégrera une dépense correspondant à la subvention due par la Ville à la société Q PARK minorée d'un tiers par rapport à son montant défini en 2000, conformément à l'avenant n° 4 signé à la fin de l'année 2009. D'autres contrats de délégation de service public (chambre funéraire) feront l'objet de nouvelles négociations en cours d'année afin que les intérêts financiers de la Ville soient mieux pris en compte.

2011 permettra de clore la préparation de l'avenant au contrat de partenariat public-privé avec Lucitéa, filiale de Vinci. Différents points d'ordre juridique et technique seront abordés dont l'adaptation du dispositif à la loi du 7 décembre 2010 relative à la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME).

La délégation de service public du cinéma Omnia République verra sa première année de plein exercice en 2011. Avec 37 000 spectateurs de septembre à décembre 2010, 150 oeuvres programmées (dont plus de 70% d'art et essai) ou encore de multiples partenariats avec les acteurs de la ville, ce cinéma s'est imposé en quelques mois comme une référence incontournable de la vie culturelle rouennaise.

### **2.4.5 - La poursuite du plan en faveur de la réduction des consommations de carburants des véhicules**

De nouvelles actions seront entreprises au titre de l'agenda 21 de la Ville de Rouen qu'il s'agisse d'achats de véhicules moins consommateurs de carburants, de mutualisation de voitures, ou de sensibilisation des agents à une conduite permettant de diminuer la consommation d'énergie. Les deux programmes budgétaires dont la direction du parc des véhicules est gestionnaire suivront ces priorités.

Le premier est relatif à l'acquisition de véhicules et engins (**328 000 €**). Ce budget est destiné au renouvellement du parc des véhicules et engins de la Ville, hormis ses poids lourds et engins de nettoyage.

L'objectif de réduire le nombre de véhicules légers dans les années à venir restera une priorité. Cependant, certains d'entre eux devront être tout de même renouvelés pour les besoins spécifiques des services. Une moyenne d'âge élevée (quinze ans) et des raisons techniques et de sécurité le justifient. En 2011, quinze véhicules seront ainsi renouvelés dont :

- deux véhicules légers d'intervention nécessaires pour les services quotidiens de la DMP et la DSCS,
- sept véhicules utilitaires dont un véhicule isotherme dans le cadre de la reprise en régie de la restauration collective,
- un minibus neuf places pour la DTE.

Parallèlement à ce renouvellement de véhicules, le pool actuel de trois véhicules mis en place sur le site de Pélissier sera élargi à une dizaine de véhicules.

#### **2.4.6 – Une certification ISO 14 001 renouvelée pour l'entretien et la maintenance des véhicules et engins municipaux, de la CREA et du CCAS**

En investissement, il est prévu un budget de 60 000 € qui va permettre d'effectuer les grosses réparations sur les véhicules et engins de la Ville. En fonctionnement, le budget de **683 000 €** permettra d'assurer l'entretien et la réparation de 1 500 véhicules et engins dont les petits engins affectés à l'entretien des espaces verts et de la voirie (tondeuse, débroussailleuse, souffleur à feuille, etc, ...).

La répartition du parc en véhicules et engins, par entité, est la suivante :

- Ville de Rouen : 1110
- CREA : 370
- CCAS : 20

L'objectif est de garantir la maintenance du parc de la Ville, de la CREA et du CCAS avec un budget de fonctionnement constant. Pour y parvenir, plusieurs pistes d'économie sont envisagées :

- réduire les coûts de soutien des engins de la DEPN grâce à l'acquisition d'engins de nettoyage nouveaux qui ont été mis en service à la fin de l'année 2010,
- maîtriser le budget destiné à l'achat d'ingrédients grâce à l'acquisition d'un système de filtrage pour l'huile hydraulique (1, 60 €/l) qui est consommé en grande quantité (5 000 litres/an),
- poursuivre l'achat de pneumatiques à prix réduit pour les véhicules qui roulent principalement en ville afin de générer une économie de 5 000 € sur l'année,
- faire régénérer les batteries usagées des véhicules à chaque fois que cela est possible pour diminuer les coûts d'achats à l'unité de 20 à 30%.

Concernant la recette, **235 000 €** seront prévus au budget comme l'an dernier, cette somme correspondant aux participations de la CREA et du CCAS au titre de l'entretien de leurs véhicules.

#### **2.4.7 - De nouveaux outils informatiques pour simplifier les relations des rouennais avec la mairie et faciliter les conditions de travail des services**

Le développement des services aux citoyens sera favorisé par le déploiement des afficheurs numériques dans les mairies de quartier et autres bâtiments municipaux. L'accès Wi-Fi dans les salles de réunions de l'Hôtel de Ville, les bibliothèques, et certaines maisons de quartier sera possible (**80 000 €**) l'année prochaine ; le système actuel implanté dans la halle aux toiles et devenu obsolète sera remplacé pour accroître le nombre de connexions simultanées.

D'autres axes de travail pour 2011 qui font partie du schéma directeur des systèmes d'informations correspondront soit à la création d'un nouveau service auprès de la population comme la

gestion des demandes des rouennais sur la voirie, les espaces verts et la propreté (allo Rouen), soit à une amélioration des moyens mis à disposition des services municipaux :

- dématérialisation des actes soumis à transmission au contrôle de légalité, des mandats et des titres (**45 000 €**),
- gestion des fichiers des partenaires de la Ville (**25 000 €**) pour réduire les frais générés par les erreurs d'adressage de courriers,
- gestion des associations et des subventions (**50 000 €**),
- gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure (**20 000 €**).

La politique d'amélioration de l'architecture informatique afin de faciliter le travail des services se poursuivra au travers des opérations suivantes :

- simplification des modes de connexions et réduction du nombre des systèmes d'exploitation (**100 000 €**),
- finalisation des infrastructures techniques de support des applications (baies de disques et solution de sauvegardes **50 000 €**),
- réponse aux nouveaux besoins d'équipements (**180 000 €**).

La fin du programme de remplacement des matériels informatiques permettra la dotation de l'ensemble des services avec des équipements de moins de cinq ans et une amélioration du confort de travail avec la généralisation d'écrans plats (**250 000 €**).

La réduction des coûts se concrétisera également au travers des nouveaux marchés de télécommunications (en cours de passation avec le département de Seine-Maritime) qui permettront d'augmenter les débits des liaisons et la qualité de services en minimisant l'évolution des coûts des liaisons.

Enfin, la poursuite du programme de virtualisation des serveurs informatiques sera aussi un moyen de contribuer à la maîtrise des consommations d'énergie.

#### **2.4.8 – Renforcer la maîtrise des dépenses d'énergie dans les bâtiments municipaux**

Une des priorités sera la maîtrise des dépenses d'énergie à l'instar de l'objectif affiché en matière de gestion des véhicules. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments sera mise en œuvre par divers moyens d'action :

- poursuite de la modernisation des équipements techniques de chauffage afin d'optimiser les consommations (**577 000 €**), et de remplacement de matériels (**60 000 €**),
- amélioration de l'isolation sur les bâtiments existants (**100 000 €**),
- construction des nouveaux bâtiments selon les nouvelles normes environnementales,
- remplacement progressif des ampoules classiques par des modèles économiques et/ou à LED,
- poursuite du développement de la géothermie à chaque fois que possible soit pour les besoins de la Ville, soit pour vendre cette énergie (projets Pélissier),
- remplacement des blocs de secours par des blocs à LED d'une durée de vie de dix ans,
- amélioration de la gestion et du contrôle des éclairages, du chauffage dans les bâtiments recevant du public,
- réflexion sur le lien à créer entre les nécessaires réfections de toiture et la pose de panneaux photo-voltaïques après l'opération réalisée sur un bâtiment à Pélissier en 2010,
- organisation de campagnes de sensibilisation auprès du personnel.

#### **2.4.9 – Poursuivre le programme d'amélioration des conditions de travail des agents municipaux**

Le budget primitif 2011 sera aussi l'occasion de poursuivre le programme d'amélioration des conditions de travail du personnel municipal (**550 000 €**) après une première phase cette année. De nouveaux locaux seront réaménagés l'an prochain à l'Hôtel de Ville (directions des affaires juridiques et des relations publiques), à Bourg-l'Abbé (DRH), ainsi qu'au rez-de-chaussée de Pélissier et dans le bâtiment 11 pour la médecine du travail et le COSC qui disposera de

nouveaux bureaux et de locaux de stockage dont la superficie sera doublée par rapport à la situation actuelle. Les études portant sur une partie des nouveaux locaux de la DSI à l'Hôtel de Ville seront aussi lancées l'an prochain.

Dans la continuité du programme de mise en sécurité de l'Hôtel de Ville avec la fin des travaux sur le nouvel ascenseur de l'aile sud en avril 2011, l'encloisonnement et le désenfumage de l'escalier sud seront réalisés (**452 000 €**).

Les programmes récurrents de sécurité-maintenance avoisineront **1,1 M€** dont **438 000 €** pour les seuls bâtiments administratifs (Hôtel de Ville, Pélissier). Comme l'an passé, le programme consacré aux démolitions sera de **200 000 €**.

## Conclusion

Dans un contexte très difficile, où la crise des finances de l'Etat entame la capacité des collectivités territoriales à soutenir l'investissement public, la ville de Rouen relève le défi qu'elle s'est imposée : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'endiguement de la dette, afin de poursuivre les investissements prévus au PPI.

CREA, Département, Région, malgré l'asphyxie fiscale qui les atteint dorénavant, tiennent leurs engagements vis-à-vis de notre collectivité : développement des transports en commun, équipements sportifs, culturels, sociaux, ...

Les grands projets de la Ville sont désormais en phase de décollage : créations et réhabilitations de logements sociaux, construction d'une résidence pour personnes âgées, démarrage du projet de l'école rue des murs-Saint-Yon, crèches, lancement du concours sur les quais bas rive gauche, hangar 9, ...

Les grands équilibres du projet municipal entre réponse solidaire aux besoins de service public de proximité et transformations urbaines pour donner son nouveau visage à Rouen Capitale, sont au rendez vous en 2011 et amorcent ainsi la dynamique de la deuxième partie du mandat.

# ANNEXES

## **Le budget annexe du Hangar 23**

La balance du budget annexe du Hangar 23 s'établit de la manière suivante :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Dépenses réelles	1 751 884	1 678 730



Dépenses d'ordre	66 116	117 370
<b>TOTAL</b>	<b>1 818 000</b>	<b>1 796 100</b>
Recettes réelles	1 818 000	1 796 100
Recettes d'ordre	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 818 000</b>	<b>1 796 100</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

	2010	2011
Dépenses réelles	172 616	118 000
Dépenses d'ordre	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>172 616</b>	<b>118 000</b>
Recettes réelles	106 500	630
Recettes d'ordre	66 116	117 370
<b>TOTAL</b>	<b>172 616</b>	<b>118 000</b>

Le budget annexe du Hangar 23 s'élève en section de fonctionnement à **1 796 100 €** et en section d'investissement à **118 000 €**.

La subvention d'équilibre versée par la ville est arrêtée à **1,44 M€ HT**.

#### Le budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA

La balance du budget annexe des locations immobilières assujetties à la TVA s'établit de la manière suivante :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

--	--

	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Dépenses réelles	287 545	2000
Dépenses d'ordre	43 168	328 713
<b>TOTAL</b>	<b>330 713</b>	<b>330 713</b>
Recettes réelles	330 713	330 713
Recettes d'ordre	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>330 713</b>	<b>330 713</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Dépenses réelles	330 668	495 380
Dépenses d'ordre	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>330 668</b>	<b>495 380</b>
Recettes réelles	287 500	166 667
Recettes d'ordre	43 168	328 713
<b>TOTAL</b>	<b>330 668</b>	<b>495 380</b>

En fonctionnement, une recette de **330 713 €** est perçue au titre du loyer versé par l'établissement public de coopération culturelle « opéra de Rouen-Haute Normandie ».